

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

FOREIGN AFFAIRS
AND
INTERNATIONAL TRADE

Chair:

The Honourable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Wednesday, November 30, 2016
Thursday, December 1, 2016

Issue No. 14

First meeting:

Bill S-226, An Act to provide for the taking of restrictive measures in respect of foreign nationals responsible for gross violations of internationally recognized human rights and to make related amendments to the Special Economic Measures Act and the Immigration and Refugee Protection Act

Third meeting:

Study on opportunities for strengthening cooperation with Mexico since the tabling, in June 2015, of the committee report entitled *North American Neighbours: Maximizing Opportunities and Strengthening Cooperation for a more Prosperous Future*

INCLUDING:
THE SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-13)

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU COMMERCE
INTERNATIONAL

Présidente :

L'honorable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Le mercredi 30 novembre 2016
Le jeudi 1^{er} décembre 2016

Fascicule n^o 14

Première réunion :

Projet de loi S-226, Loi prévoyant la prise de mesures restrictives contre les étrangers responsables de violations graves de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale et apportant des modifications connexes à la Loi sur les mesures économiques spéciales et à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés

Troisième réunion :

Étude sur le potentiel de renforcement de la coopération avec le Mexique depuis le dépôt du rapport du comité, en juin 2015, intitulé *Voisins nord-américains : maximiser les occasions et renforcer la coopération pour accroître la prospérité*

Y COMPRIS:
LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-13)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FOREIGN AFFAIRS AND
INTERNATIONAL TRADE

The Honourable Raynell Andreychuk, *Chair*

The Honourable Percy E. Downe, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan	* Harder, P.C.
* Carignan, P.C.	(or Bellemare)
(or Martin)	Housakos
Cools	Ngo
Cordy	Oh
Dawson	Poirier
Eaton	

*Ex officio members

(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET
DU COMMERCE INTERNATIONAL

Présidente : L'honorable Raynell Andreychuk

Vice-président : L'honorable Percy E. Downe

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan	* Harder, C.P.
* Carignan, C.P.	(ou Bellemare)
(ou Martin)	Housakos
Cools	Ngo
Cordy	Oh
Dawson	Poirier
Eaton	

* Membres d'office

(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 17, 2016:

The order was called for resuming debate on the motion of the Honourable Senator Andreychuk, seconded by the Honourable Senator Tkachuk, for the second reading of Bill S-226, An Act to provide for the taking of restrictive measures in respect of foreign nationals responsible for gross violations of internationally recognized human rights and to make related amendments to the Special Economic Measures Act and the Immigration and Refugee Protection Act.

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Nancy Ruth, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 17 novembre 2016 :

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Andreychuk, appuyée par l'honorable sénateur Tkachuk, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-226, Loi prévoyant la prise de mesures restrictives contre les étrangers responsables de violations graves de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale et apportant des modifications connexes à la Loi sur les mesures économiques spéciales et à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénatrice Nancy Ruth, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, November 30, 2016
(37)

[English]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 4:18 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Cordy, Dawson, Downe, Eaton, Housakos, Ngo, Oh and Poirier (11).

Other senator present: The Honourable Senator Lankin, P.C. (1).

In attendance: Natalie Mychajlyszyn, Pascal Tremblay, Karine Azoulay and Alexandra Smith, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, January 27, 2016, the committee continued its study on foreign relations and international trade generally. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

The chair made a statement.

The chair provided the committee with a document entitled: *Record of Information: A visit to Espacio Memoria y Derechos Humanos (Memory and Human Rights Space)*

It was agreed that a copy of the document be sent to the Standing Senate Committee on Human Rights.

At 4:25 p.m., the deputy chair, the Honourable Senator Downe, took the chair.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 17, 2016, the committee began its consideration of Bill S-226, An Act to provide for the taking of restrictive measures in respect of foreign nationals responsible for gross violations of internationally recognized human rights and to make related amendments to the Special Economic Measures Act and the Immigration and Refugee Protection Act.

WITNESS:

The Honourable Senator Raynell Andreychuk, sponsor of the bill.

The deputy chair made a statement

The Honourable Senator Andreychuk made a statement and answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 30 novembre 2016
(37)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 16 h 18, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Cordy, Dawson, Downe, Eaton, Housakos, Ngo, Oh et Poirier (11).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Lankin, C.P. (1).

Également présents : Natalie Mychajlyszyn, Pascal Tremblay, Karine Azoulay et Alexandra Smith, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 27 janvier 2016, le comité poursuit son étude sur les relations étrangères et le commerce international en général. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

La présidente prend la parole.

La présidente distribue aux membres du comité un document intitulé : *Dossier d'information : Visite de l'Espacio Memoria y Derechos Humanos (Espace mémoire et droits de la personne)*

Il est convenu de transmettre une copie du document au Comité sénatorial permanent des droits de la personne.

À 16 h 25, le vice-président, l'honorable sénateur Downe, occupe le fauteuil.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 17 novembre 2016, le comité entreprend son examen du projet de loi S-226, Loi prévoyant la prise de mesures restrictives contre les étrangers responsables de violations graves de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale et apportant des modifications connexes à la Loi sur les mesures économiques spéciales et à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

TÉMOIN :

L'honorable sénatrice Raynell Andreychuk, marraine du projet de loi.

Le vice-président prend la parole.

L'honorable sénatrice Andreychuk fait une déclaration et répond aux questions.

At 5:29 p.m., it was agreed that the list of witnesses who appeared before the committee on March 10, 2016 and May 18, 2016, along with the list of all briefs, documents and testimony received for those meeting days, by the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, be appended to the official minutes of this committee proceeding.

At 5:30 p.m., the committee adjourned to the call of the deputy chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, December 1, 2016
(38)

[English]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 10:43 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Cordy, Dawson, Downe, Eaton, Housakos, Ngo, Oh and Poirier (11).

Other senators present: The Honourable Senators Bovey, Dean and Lankin, P.C. (3).

In attendance: Natalie Mychajlyszyn and Pascal Tremblay, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on March 22, 2016, the committee continued its study on the opportunities for strengthening cooperation with Mexico since the tabling, in June 2015, of the committee report entitled *North American Neighbours: Maximizing Opportunities and Strengthening Cooperation for a more Prosperous Future*. (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 13.)

WITNESS:

Canada West Foundation:

Carlo Dade, Director, Centre for Trade and Investment Policy, Canada West Foundation, Senior Fellow School of International Development and Global Studies, University of Ottawa and Senior Associate, Americas Program, Center for Strategic and International Studies, Washington D.C.

À 17 h 29, il est convenu que la liste des témoins qui ont comparu devant le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international les 10 mars et 18 mai 2016, ainsi que celle de tous les mémoires, documents et témoignages qu'il a recueillis au cours de ces séances soient jointes au procès-verbal officiel des présentes délibérations du comité.

À 17 h 30, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 1^{er} décembre 2016
(38)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 10 h 43, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Cools, Cordy, Dawson, Downe, Eaton, Housakos, Ngo, Oh et Poirier (11).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Bovey, Dean et Lankin, C.P. (3).

Également présents : Natalie Mychajlyszyn et Pascal Tremblay, analystes, Services d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 22 mars 2016, le comité poursuit son étude sur le potentiel de renforcement de la coopération avec le Mexique depuis le dépôt du rapport du comité, en juin 2015, intitulé *Voisins nord-américains : maximiser les occasions et renforcer la coopération pour accroître la prospérité*. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^o 13 des délibérations du comité.)

TÉMOIN :

Canada West Foundation :

Carlo Dade, directeur, Centre for Trade and Investment Policy, Canada West Foundation, agrégé supérieur de recherche, École de développement international et mondialisation, Université d'Ottawa, et associé principal, Americas Program, Center for Strategic and International Studies, Washington, D.C.

The chair made a statement.

Mr. Dade made a statement and answered questions.

At 11:41 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La présidente prend la parole.

M. Dade fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 41, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marie-Eve Belzile

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, November 24, 2016

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade has the honour to present its

SIXTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-13, An Act to amend the Food and Drugs Act, the Hazardous Products Act, the Radiation Emitting Devices Act, the Canadian Environmental Protection Act, 1999, the Pest Control Products Act and the Canada Consumer Product Safety Act and to make related amendments to another Act, has, in obedience to the order of reference of November 3, 2016, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 24 novembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues, la Loi sur les produits dangereux, la Loi sur les dispositifs émettant des radiations, la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), la Loi sur les produits antiparasitaires et la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et apportant des modifications connexes à une autre loi, a, conformément à l'ordre de renvoi du 3 novembre 2016, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

La présidente,

RAYNELL ANDREYCHUK

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 30, 2016

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, to which was referred Bill S-226, An Act to provide for the taking of restrictive measures in respect of foreign nationals responsible for gross violations of internationally recognized human rights and to make related amendments to the Special Economic Measures Act and the Immigration and Refugee Protection Act, met this day at 4:18 p.m. to give consideration to the bill.

Senator A. Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: We're ready to start the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade.

Before I get to the item that we will be dealing with today directly, there are a number of issues that I wanted to bring to your attention. Last week, because of the difficulties, if you recall, we made our trip and visitation to Argentina, and one of the activities was to visit ESMA, which is the museum to honour those who were killed when the coup took over and the people were rounded up and put in a huge naval academy, which is right downtown in Buenos Aires. They were interrogated, hived off into different groups, and some were sent to jails. But many of them were rounded up, processed and taken out by plane and dropped into the ocean.

If you recall, all of that was known, but no one would come forward to testify about it because they were still afraid when the military was there, and it took years. What happened is some women who were in the facility were pregnant, delivered children, and these children then were taken away and adopted. The grandmothers tried to find out where their children were and then where their grandchildren were.

The grandmothers' issue was quite well known in Canada, if you recall. They were certainly nominated many times for the Nobel Prize. They also received the Parliamentarians for Global Action award that I was involved with.

They've now set up a museum, that whole naval academy, that part, and we as a committee split up into two groups and went through the museum. It is, as you can understand, very moving for the thousands of people.

As they progressed to democracy, more people came forward with the grandmothers to start to investigate, and one good thing that happened was DNA because they were then able to trace bones, et cetera.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 30 novembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, auquel a été renvoyé le projet de loi S-226, Loi prévoyant la prise de mesures restrictives contre les étrangers responsables de violations graves de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale et apportant des modifications connexes à la Loi sur les mesures économiques spéciales et à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, se réunit aujourd'hui, à 16 h 18, pour étudier le projet de loi.

La sénatrice A. Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente: Nous sommes prêts à commencer la réunion du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

Avant que nous passions au point inscrit à l'ordre du jour, je voulais porter un certain nombre de questions à votre attention. La semaine dernière, nous avons eu des difficultés. Vous vous en souviendrez. Nous sommes allés en Argentine, et l'une de nos activités consistait à visiter l'ESMA, le musée qui rend hommage aux gens qui ont été tués à l'époque du coup d'État. Les gens avaient été regroupés dans une énorme académie navale, qui se trouve en plein centre-ville de Buenos Aires. Ils ont été interrogés, séparés en différents groupes, et certains ont été envoyés en prison. Or, bon nombre d'entre eux ont été mis dans un avion et jetés dans l'océan.

Si vous vous souvenez bien, tous ces faits étaient connus, mais personne n'était prêt à témoigner à ce sujet parce que les gens avaient encore peur compte tenu de la présence des militaires, et cela a pris des années. Ce qui s'est passé, c'est que des femmes qui se trouvaient dans les installations étaient enceintes. Elles ont donné naissance, et les enfants leur ont été enlevés et ont été adoptés. Les grands-mères ont essayé de découvrir où se trouvaient leurs enfants, et leurs petits-enfants par la suite.

La situation des grands-mères était très bien connue au Canada, si vous vous souvenez bien. Elles ont été certainement proposées pour le prix Nobel à maintes reprises. De plus, elles ont reçu le prix de l'Action mondiale des parlementaires, ce à quoi j'ai participé.

On a établi un musée, toute cette académie navale, et nous, les membres du comité, nous nous sommes scindés en deux groupes et nous l'avons visité. Comme vous pouvez le comprendre, c'est très émouvant pour des milliers de personnes.

Dans leur transition vers un régime démocratique, un grand nombre de gens se sont joints aux grands-mères pour commencer à enquêter, et l'une des bonnes choses qui est arrivée, ce sont les analyses d'ADN, car on a été en mesure d'identifier des gens, et cetera.

Also, two pilots out of the many myriad came forward to admit what had happened, and they're somewhat folk heroes now, not because of what they were doing but because they had the courage to come and defy. So there was a cone of silence, as they said, and that was broken, and we went through the museum.

I reported that when we had a previous meeting some time ago, and I suggested that we would do a fact-finding sheet. We had it translated, and I will have that distributed now for your information.

I also at that time suggested that since we have Senator Ataullahjan, Senator Ngo and myself on the Human Rights Committee we should file that fact-finding note with the Human Rights Committee because it's a significant human rights issue, and I think it should be brought to their attention. So you are getting that report, and hopefully it will be reflected in our report.

Next, we have not heard in any way about the CETA agreement, which is the massive Canada-Europe free trade agreement. The committee on the house side is still discussing that bill. Rumour has it that they may deal with it next week, and it will go into third reading in the house. What will happen there, no one even seems to want to posit rumours about.

That's one of the bills that we have been awaiting for quite some time. I think it was timely that we had Bill C-13 that we disposed of today, and I want to thank the members again. Senator Downe and I have made very strong points about the fact that we need adequate time to study bills and that we do it according to our rules, not because somebody tells us.

Now, I didn't quite say it that way on the floor. I hope I was a little more delicate, but I don't know how we would handle CETA if it comes next week, say, and what the rules are. No one has advised us fully; that's still in the background. That's a major bill, so we have to deal with that.

We have two reports being written. We are closer to the trade report. The steering committee has seen the report, and we just worked on the recommendations.

Senator Downe, did you receive a copy of the proposed recommendations?

Senator Downe: I believe I did. They're in my office, but I haven't had a chance to look at them.

The Chair: It's in translation and will be coming out, I understand, perhaps this week or early next week, and then we can deal with the trade report. It's timely to have that before we have CETA.

De plus, parmi les nombreux pilotes, deux ont admis ce qui s'était passé, et ils sont devenus en quelque sorte des héros, non pas en raison de ce qu'ils avaient fait, mais parce qu'ils ont eu le courage de défier l'autorité. Ils avaient été réduits au silence, comme ils le disaient, et ils ont rompu ce silence. Nous avons visité le musée.

Je l'ai signalé lors d'une réunion précédente, il y a quelque temps, et j'ai proposé que nous préparions un document d'information. Nous l'avons fait traduire, et je vais le faire distribuer maintenant, à titre informatif.

À ce moment-là, j'ai également suggéré que puisque la sénatrice Ataullahjan, le sénateur Ngo et moi-même faisons partie du Comité des droits de la personne, nous devrions présenter ce document à ce comité parce qu'il s'agit d'une question relative aux droits de la personne importante, et je crois que cela devrait être porté à leur attention. Vous avez donc ce document, et j'ose espérer que nous en tiendrons compte dans notre rapport.

Ensuite, nous n'avons rien entendu au sujet de l'AECG, qui est l'énorme accord de libre-échange entre le Canada et l'Europe. Le comité de la Chambre des communes est toujours en train de discuter du projet de loi. Le bruit court qu'il sera étudié la semaine prochaine et qu'il passera à l'étape de la troisième lecture à la Chambre. Personne ne semble vouloir faire courir des rumeurs sur ce qui se passera.

C'est l'un des projets de loi que nous attendons depuis un certain temps. L'étude du projet de loi C-13, qui nous a été renvoyé aujourd'hui, tombe à point nommé, et je veux remercier les membres encore une fois. Le sénateur Downe et moi avons fait valoir de très bons arguments sur le fait que nous avons besoin du temps voulu pour étudier des projets de loi et que nous devons le faire conformément nos règles, et non parce que quelqu'un nous dit de le faire.

Je ne me suis pas exprimé tout à fait de cette façon. J'espère avoir été un peu plus délicate, mais j'ignore comment nous allons nous occuper de l'AECG s'il est présenté la semaine prochaine, disons, et quelles sont les règles. Personne ne nous a encore bien informés. Il s'agit d'un projet de loi majeur, et nous devons l'étudier.

Deux rapports sont à l'étape de la rédaction. Nous avançons pour ce qui est du rapport sur le commerce. Le comité de direction a vu le rapport, et nous venons de travailler aux recommandations.

Sénateur Downe, avez-vous reçu les recommandations proposées?

Le sénateur Downe : Je crois que oui. Elles se trouvent dans mon bureau, mais je n'ai pas eu l'occasion de les examiner.

La présidente : Elles sont en cours de traduction. Je crois comprendre qu'elles seront présentées cette semaine ou au début de la semaine prochaine. Nous pourrions ensuite nous occuper du rapport sur le commerce. Il convient que ce soit avant l'AECG.

The other is the Argentinian report. That may get stuck in translation. I haven't seen the whole report but parts of it. I can only say that it's Natalie's usual good work. I've told her to keep going in the direction she's going and we'll discuss the recommendations. She's got some suggestions. Hopefully in the near future the steering committee will be able to deal with it. Those were the two issues that are still pending.

We have two private members' bills. One was Senator Tkachuk's, Bill S-219, and it was proposed that we could proceed with his bill. It came here first. However, Senator Tkachuk is away for personal issues and won't be here all week. That is why we are dealing with Bill S-226.

I've consulted with everyone, and I could continue in the chair, but I would prefer not to, and Senator Downe and I have agreed that he will chair whenever Bill S-226 is dealt with. I will not be in the chair, and Senator Downe will take the chair.

At this point, unless there are issues or questions, I will move and we can proceed.

Senator Percy E. Downe (*Deputy Chair*) in the chair.

The Deputy Chair: Honourable senators, we now begin our examination of Bill S-226, An Act to provide for the taking of restrictive measures in respect of foreign nationals responsible for gross violations of internationally recognized human rights and to make related amendments to the Special Economic Measures Act and the Immigration and Refugee Protection Act.

Senator Andreychuk is the sponsor of the bill, and we've asked her to appear here today. The floor is yours.

Hon. A. Raynell Andreychuk, sponsor of the bill: I want to thank the committee. We've been seized with some of the issues surrounding Bill S-226. It is in the domain of the Parliament, and I do want to put on the record that some years ago Irwin Cotler, someone I worked with very closely on many international human rights issues, proposed motions and bills, as I recall, in the House of Commons that did not proceed to full completion.

As he has retired from Parliament, there were many, and I must say from all parties, very interested in the initiative to put human rights on the same plane as other foreign issues, whether it is terrorism or the security of Canada, et cetera.

It seemed to me that given that we are a country that values human rights as much as we do and how we've entrenched it in our own laws and the leadership we have played around the world on international human rights issues, it would be timely that we have a lever with regard to sanctions that is equal to the other

L'autre rapport, c'est celui qui porte sur l'Argentine. Il est peut-être encore en cours de traduction. Je n'ai vu que des parties du rapport et non le document au complet. Je peux seulement dire que comme d'habitude, Natalie a fait du bon travail. Je lui ai dit de poursuivre dans la même voie, et nous discuterons des recommandations. Elle a des suggestions. Il est à espérer que le comité de direction sera en mesure de s'en occuper bientôt. Voilà les deux questions qui doivent encore être réglées.

Nous avons deux projets de loi d'initiative parlementaire. Il y a le projet de loi S-219, qui est parrainé par le sénateur Tkachuk, et il a été proposé que nous l'étudiions. Il a été présenté ici d'abord. Toutefois, le sénateur Tkachuk est absent pour des raisons personnelles et le sera toute la semaine. Voilà pourquoi nous étudions le projet de loi S-226.

J'ai consulté tout le monde, et je pourrais continuer de présider la présente séance, mais je préfère ne pas le faire. De plus, le sénateur Downe et moi avons convenu qu'il le ferait chaque fois que l'étude du projet de loi S-226 sera à l'ordre du jour. Le sénateur Downe occupera le fauteuil à ma place.

À moins qu'il y ait d'autres points à soulever ou d'autres questions, je vais céder ma place et nous pourrions continuer.

Le sénateur Percy E. Downe (*vice-président*) occupe le fauteuil.

Le vice-président : Honorables sénateurs, nous commençons maintenant notre étude du projet de loi S-226, Loi prévoyant la prise de mesures restrictives contre les étrangers responsables de violations graves de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale et apportant des modifications connexes à la Loi sur les mesures économiques spéciales et à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

La sénatrice Andreychuk est l'auteure du projet de loi, et nous lui avons demandé de comparaître aujourd'hui. La parole est à vous.

L'honorable A. Raynell Andreychuk, marraine du projet de loi : Je remercie le comité. Nous avons été saisis de certaines des questions liées au projet de loi S-226. Cela relève du Parlement, et je tiens à signaler qu'il y a quelques années, Irwin Cotler, une personne avec laquelle je collabore très étroitement sur bon nombre de questions internationales relatives aux droits de la personne, a proposé des motions et des projets de loi, si je ne m'abuse, à la Chambre des communes, qui n'ont jamais franchi toutes les étapes.

Lorsqu'il a quitté le Parlement, bon nombre de personnes, et je dois dire, tous partis confondus, se sont intéressés vivement à l'initiative visant à mettre les droits de la personne sur un pied d'égalité avec d'autres questions de politique étrangère, qu'il s'agisse du terrorisme ou de la sécurité du Canada, et cetera.

Il m'a semblé qu'étant donné que notre pays accorde beaucoup d'importance aux droits de la personne et compte tenu de la mesure dans laquelle nous les avons ancrés dans nos lois et du rôle de premier plan que nous jouons partout dans le monde sur le plan des questions internationales relatives aux droits de la

levers that we have developed over the years.

Basically, Bill S-226 says that if there are gross and persistent human rights violations, and I'll get into it a little more, they could lead to sanctions against those foreign nationals who have perpetrated those persistent and gross violations.

Many countries have some form of this in their laws, and much of the discussion in the international human rights field is that if human rights is a pillar in your foreign policy, then what is the consequence? For terrorism we put trade sanctions in place, but we don't have that last pillar of human rights leading to some sanctions.

It is not prescriptive in Bill S-226 that the government is obliged to. It says that we have something in our law, the Special Economic Measures Act, which was developed to lead to sanctions, and it would be put in there.

The intention of my bill is to say that if there are gross, persistent human rights violations, then the government would be able to put sanctions on the foreign official who has committed those atrocities. That could lead to specific sanctions. It is not to be used against a country, per se, and it is not targeted to a population. It is targeted to those who have committed those acts.

I want to refer to some of the comments I made on the floor of the Senate. The bill, in summary, is to provide for the taking of restrictive measures in respect of foreign nationals responsible for gross violations of internationally recognized human rights. It is not intended that Canada would develop, stand alone and say, "These are the human rights that will lead to sanctions." The test is whether they meet the standards that we have as a community and the international community that wishes to adhere to standards and international rights.

The test is to say that we're looking at the international order as we know it and as we wish it to continue. We know there are some people who either disrespect the international order or do not follow the human rights standards. We will put in levers in Canada, first of all, to take the issue of human rights onto an international stage as an important fundamental issue in our foreign policy.

Bill S-226 proposes related amendments to the Special Economic Measures Act and the Immigration and Refugee Protection Act.

We know that Canada and its citizens have, in various ways, strengthened human rights both nationally and internationally, but what we have not done is deal with foreign nationals who may

personne, il conviendrait que nous ayons un levier concernant les sanctions qui équivaut aux autres moyens d'action que nous avons mis au point au fil des ans.

Pour l'essentiel, le projet de loi S-226 indique que si des violations graves et persistantes des droits de la personne sont commises — et j'y reviendrai —, des sanctions pourraient être imposées contre les étrangers qui les ont perpétrées.

Bon nombre de pays ont adopté de telles mesures, sous une forme ou une autre, dans le cadre de leurs lois, et la plupart des discussions dans le domaine des droits de la personne sur la scène internationale portent sur la question suivante : si les droits de la personne constituent un pilier dans votre politique étrangère, quelles sont les conséquences? Pour ce qui est du terrorisme, nous avons des sanctions commerciales, mais nous n'avons pas de sanctions pour ce dernier pilier que sont les droits de la personne.

Le projet de loi S-226 stipule que nous avons une mesure, la Loi sur les mesures économiques spéciales, qui a été élaborée pour que des sanctions soient imposées.

L'objectif de mon projet de loi, c'est que si des violations graves et persistantes sont commises, le gouvernement sera en mesure d'imposer des sanctions au dirigeant étranger qui est responsable de ces atrocités. Cela pourrait mener à des sanctions précises. Il ne s'agit pas d'utiliser ces mesures contre un pays en tant que tel, et elles ne visent pas une population, mais bien les gens qui ont commis les actes.

Je veux revenir sur des observations que j'ai présentées au Sénat. En bref, le projet de loi vise à prévoir la prise de mesures restrictives contre les étrangers responsables de violations graves de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale. L'intention n'est pas de dire que le Canada établira à lui seul les droits de la personne pour lesquels, s'ils sont violés, des sanctions seront imposées. Le but, c'est de déterminer s'ils respectent les normes que nous avons adoptées en tant que collectivité et les membres de la collectivité internationale qui souhaitent respecter les normes et les droits internationaux.

Il s'agit de dire que nous examinons l'ordre international tel que nous le connaissons et tel que nous souhaitons qu'il soit maintenu. Nous savons que des gens soit ne respectent pas l'ordre international, soit ne respectent pas les normes en matière de droits de la personne. Nous mettrons en place des leviers au Canada, tout d'abord pour faire de la question des droits de la personne à l'échelle internationale une question fondamentale de notre politique étrangère.

Le projet de loi S-226 prévoit des modifications connexes à la Loi sur les mesures économiques spéciales et à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Nous savons que le Canada et ses citoyens ont, de diverses façons, renforcé le respect des droits de la personne tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, mais il n'a pris aucune

have some assets and activity in Canada. This is to have a lever to deal with this in Canada.

We had in the Senate committee — and I will refer to the testimony we've already had under our general reference — Mr. Kara-Murza, who is in the opposition in Russia. He was attacked and lived through it. When he testified before our committee, he said something very compelling to me. He said that the difference between the Soviet system and Russia now is that under the Soviet system it was a closed society. Those who were perpetrators stayed within that ambit and only came out for international meetings, et cetera. Their assets, by and large, were somewhere but not in that country.

He said that the difference now, in his opinion, is that those perpetrators in Russia have taken government assets and have moved them through, I think, corrupt means to house them in Western countries, if I may use that phrase, because I'm not going to say just Canada at the moment. Those assets are houses, education and vacations in our country. If it can be proven according to international standards that those assets are corrupt officials' assets, we should be able to seize them, we should be able to deal with them, and that's what this act is about.

I won't go into further details on that.

I want to remind senators that the Human Rights Committee put in a study on international human rights machinery. The report in December 2001, as it was tabled in the Senate, was called *Promises to Keep: Implementing Canada's Human Rights Obligations*. If we adhere to these international standards, we want to move one step further and say that we will implement redress, to the best of our ability in Canada, of any violations.

So we studied the strengths and weaknesses. I would respectfully say that this bill moves Canada in the right direction, as we have in others. This is one gap that we want to fill.

There are many examples of human rights violations around the world. This bill is not targeted to any particular country, although the genesis of this bill was Sergei Magnitsky.

Bill S-226 would strengthen the Canadian government's capacity in the protection and promotion of internationally recognized human rights. Threats of illegal detention, torture and death are often used to silence dissidents and human rights activists in their own countries and elsewhere. Moreover, impunity counters the effectiveness of our human rights protections. Increasingly, we see certain countries disregarding international standards, treaties and agreements.

mesure concernant les étrangers qui peuvent avoir des biens ou mener des activités au Canada. Il s'agit de disposer d'un levier permettant au Canada d'agir à cet égard.

M. Kara-Murza, qui est dans l'opposition en Russie, est venu témoigner devant le comité sénatorial — et je ferai référence aux témoignages que nous avons entendus. Il a fait l'objet d'une attaque à laquelle il a survécu. Lors de sa comparution devant notre comité, il a dit une chose que j'ai trouvée très frappante. Il a dit que la différence entre le système soviétique et le système russe d'aujourd'hui, c'est que dans le régime soviétique, la société était fermée. Les auteurs d'infractions restaient dans ce cadre et ne sortaient que pour participer à des rencontres internationales, par exemple. De façon générale, leurs avoirs étaient quelque part, mais pas dans ce pays.

Il a dit qu'à son avis, la différence maintenant, c'est qu'en Russie, ces auteurs de crimes ont pris des avoirs du gouvernement et, au moyen de la corruption, les ont déplacés dans des pays occidentaux, pour ainsi dire, car je ne parle pas seulement du Canada. On parle de maisons, de frais de scolarité et de vacances. S'il peut être prouvé, conformément à des normes internationales que ces avoirs appartiennent à des dirigeants corrompus, nous devrions pouvoir les saisir, et voilà sur quoi porte cette mesure législative.

Je n'en parlerai pas plus longuement.

Je veux rappeler aux sénateurs que le Comité des droits de la personne a effectué une étude sur les mécanismes liés aux droits de la personne à l'échelle internationale. Le rapport de décembre 2001, qui a été déposé au Sénat, s'intitulait *Des promesses à tenir : le respect des obligations du Canada en matière de droits de la personne*. Si nous nous conformons aux normes internationales, nous voulons aller un peu plus loin et dire qu'au Canada, nous appliquerons des mesures, du mieux que nous le pouvons, pour toute violation.

Nous avons donc examiné les forces et les faiblesses. Je dirai en tout respect que le projet de loi met le Canada sur la bonne voie, comme cela a été le cas à d'autres moments. Il s'agit d'une lacune que nous voulons combler.

Il y a de nombreux exemples de violations des droits de la personne qui ont été commises dans le monde. Le projet de loi ne vise aucun pays en particulier, bien qu'il s'inspire de ce qui est arrivé à Sergei Magnitsky.

Le projet de loi S-226 vise à renforcer la capacité du gouvernement canadien à protéger et à promouvoir les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale. Les menaces de détention illégale, de torture et de mort sont souvent employées pour réduire au silence les dissidents et les défenseurs des droits de la personne dans leur pays et ailleurs. De plus, l'impunité rend inefficaces nos mécanismes de protection des droits de la personne. Nous voyons de plus en plus des pays ignorer les normes, les traités et les accords internationaux.

In Canada, we must continue our efforts through international treaty bodies, the United Nations, regional groupings and every other possible means to ensure that human rights are not violated but adhered to and strengthened for a modern society today.

Therefore, I think it's urgent and apparent to, first of all, renew our effort to protect our international human rights system that is under attack at the moment. All of the work that we have done over decades seems not to resonate with some countries and their leaders. I believe this legislation, Bill S-226, marks a step in the accountability gap that exists internationally.

I will quote the preamble of the bill:

Whereas adding gross violations of internationally recognized human rights as a ground on which sanctions may be imposed against foreign states and nationals would further Canada's support for human rights and advance its responsibility to protect activists who fight for human rights

At present, the Special Economic Measures Act states, and again I will quote from the preamble of the bill:

. . . authorizes the Government of Canada to take economic measures against a foreign state or national for the purpose of implementing a decision, resolution or recommendation of an international organization or association of states, or in cases of a grave breach of international peace and security that resulted or is likely to result in a serious international crisis

Subsection 4(1) of the Special Economic Measures Act states:

- (b) by order, cause to be seized, frozen or sequestered in the manner set out in the order any property situated in Canada that is held by or on behalf of
- (i) a foreign state,
 - (ii) any person in that foreign state, or
 - (iii) a national of that foreign state who does not ordinarily reside in Canada.

That is why there is a subsequent amendment also to the Immigration and Refugee Protection Act to ensure that we are talking about not permanent residents within Canada but foreign nationals with activity in Canada.

This bill is not mandatory for the government. We can go into more detail of the bill at a later day. I just wanted to put out the framework. It does not oblige the government to take action; it

Au Canada, nous devons poursuivre nos efforts par l'intermédiaire des organismes internationaux chargés d'appliquer les traités, des Nations Unies et des groupes régionaux, ainsi que par tous les autres moyens à notre disposition, pour veiller à ce que les droits de la personne soient non seulement respectés, mais aussi renforcés pour une société moderne.

Par conséquent, je crois qu'il est urgent, tout d'abord, que nous renouvelions nos efforts pour protéger notre système international de défense des droits de la personne, qui est menacé à l'heure actuelle. Tout le travail que nous avons accompli au fil des décennies semble ne pas être bien accueilli par certains pays et leurs dirigeants. Je crois que cette mesure, le projet de loi S-226, marque un tournant pour ce qui est de combler les lacunes en matière de reddition de comptes à l'échelle internationale.

Je vais citer le préambule du projet de loi :

Attendu que l'ajout des violations graves aux droits de la personne reconnus à l'échelle internationale aux motifs justifiant l'imposition de sanctions contre un État étranger ou contre un ressortissant étranger réitérerait le soutien du Canada envers le respect des droits de la personne et renforcerait son obligation de protéger les militants des droits de la personne [...]

À l'heure actuelle, et je vais encore une fois citer un passage du préambule du projet de loi, la Loi sur les mesures économiques spéciales

[...] autorise le gouvernement du Canada à prendre des mesures économiques contre un État étranger ou un ressortissant étranger afin de mettre en oeuvre une décision, une résolution ou une recommandation d'une organisation internationale d'États ou d'une association d'États, ou lorsqu'il estime qu'une rupture sérieuse de la paix et de la sécurité internationales est susceptible d'entraîner ou a entraîné une grave crise internationale [...]

Le paragraphe 4(1) de la Loi sur les mesures économiques spéciales dit ceci :

Il peut aussi, par décret, saisir, bloquer ou mettre sous séquestre, de la façon prévue par le décret, tout bien situé au Canada et détenu par un État étranger, une personne qui s'y trouve, un de ses nationaux qui ne résident pas habituellement au Canada ou en leur nom.

C'est la raison pour laquelle il y a une modification connexe à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. On veut ainsi s'assurer que ce ne sont pas les résidents permanents du Canada qui sont visés, mais bien les personnes de nationalité étrangère ayant des activités au Canada.

Ce projet de loi n'est pas d'application obligatoire pour le gouvernement. Nous pourrions y revenir plus en détail un autre jour. Je voulais seulement vous en exposer le cadre. Le projet de

allows the government to do so. It's one more tool for the government. It is for the government to put in place regulations and to assess within the fullness of foreign policy whether those levers this bill would allow it by discretion in here should be used. That is, I think, what is missing.

I've been involved before when we were working on bills and responding to crises. I point to when assets of the former regime in Tunisia were found to be in great quantity in Canada. We didn't have the levers to work with that properly. We had to cobble together a bill. This is anticipating where perhaps international issues are going, and it will be a tool for the government to use. I think it is one that others are contemplating. Some have, and I believe we should have it in our law.

To have the tool ready and available at the discretion of the government to utilize with the prescriptive conditions sends the right signal internationally and equips Canada to take action positively against perpetrators of gross violations of internationally recognized human rights.

It would also allow Canada to exercise, defend and promote recognized human rights and freedoms in one more valuable measure internationally.

To senators as we go through and we call officials to talk about the Special Economic Measures Act and how the regulations would be put in place, I wanted simply to start with indicating the reason and the rationale. That's why I put out what it might do, but really, I want to remind senators of the tragic case of Sergei Magnitsky, whom this bill is honouring, which is in the preamble. He is but one of many others, but this is a gentleman who inspired Bill S-226 in its original form and now.

Sergei Magnitsky was a lawyer living and practising in Moscow. While working for an American investment firm based in Moscow in 2008, Mr. Magnitsky uncovered a \$230 million corruption scheme implicating numerous Russian Interior Ministry officials. Following his testimony against these officials, Mr. Magnitsky was arrested on comparable accusations of tax fraud. He spent the next years imprisoned, suffering in unsanitary and deplorable conditions, denied a proper trial. His arrest and subsequent conviction were marred by a lack of transparency and due process.

loi n'oblige pas le gouvernement à prendre quelque mesure que ce soit; il lui permet tout simplement de le faire. C'est un outil de plus dans la trousse du gouvernement. Il incombe au gouvernement de mettre en place la réglementation pertinente et d'évaluer dans le contexte général de sa politique étrangère s'il convient pour lui de se servir des leviers que ce projet de loi met à sa disposition. D'après moi, c'est ce qui manque actuellement.

Il nous est arrivé de travailler à l'étude de projets de loi en réponse à une situation de crise. Je pense notamment au moment où l'on a découvert qu'il y avait au Canada d'importants actifs appartenant à l'ancien régime tunisien. Nous n'avions pas alors les moyens nécessaires pour bien composer avec la situation. Nous avons dû nous débrouiller pour concocter un projet de loi. Celui que je présente ici permet en quelque sorte d'anticiper l'évolution de certains enjeux internationaux et deviendra de ce fait un outil précieux pour le gouvernement. Je crois que certains pays envisagent des mesures semblables, alors que d'autres en ont déjà prises. Nous devrions certes l'ajouter à notre bagage législatif.

Le fait d'avoir cet outil à la disposition du gouvernement pour que celui-ci puisse l'utiliser à sa discrétion dans les conditions prescrites envoie le bon signal à la communauté internationale et équipe le Canada pour intervenir positivement contre les auteurs de violations graves de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale.

Le projet de loi permettrait en outre au Canada d'exercer, de défendre et de faire valoir les droits et libertés reconnus internationalement en pouvant compter sur une mesure de plus dans son arsenal.

Je voulais simplement vous exposer d'entrée de jeu les motifs et les justifications de ma démarche avant que nous entreprenions l'étude de ce projet de loi et que nous convoquions des fonctionnaires pour discuter de la Loi sur les mesures économiques spéciales. C'est la raison pour laquelle je vous ai parlé des effets qu'il pourrait avoir. Je me dois toutefois de rappeler à mes collègues sénateurs le destin tragique de Sergueï Magnitsky, dont nous honorons la mémoire avec ce projet de loi. Les grandes lignes de son histoire sont d'ailleurs rapportées dans le préambule. Ce n'est qu'un cas parmi tant d'autres, mais c'est lui qui a inspiré le projet de loi S-226 dans sa forme initiale tout comme dans sa mouture actuelle.

Sergueï Magnitsky était un avocat qui vivait à Moscou. Alors qu'il travaillait pour une société de placement américaine dans cette ville en 2008, M. Magnitsky a découvert un stratagème de corruption à hauteur de 230 millions de dollars mettant en cause de nombreux hauts responsables du ministère russe de l'Intérieur. À la suite de son témoignage contre ces hauts responsables, M. Magnitsky a été accusé de fraude fiscale impliquant des montants comparables et arrêté. Il a passé les années suivantes en prison, dans des conditions de salubrité déplorables. On lui a refusé un procès équitable, son arrestation et son inculpation ayant été caractérisées par un manque de transparence et d'application régulière de la loi.

Despite having medical conditions, he was repeatedly denied proper and adequate medical treatment. One evening in December 2009, several armed guards entered his cell as he lay on the cold, damp floor in pain, and he was brutally beaten. The injuries he sustained from this beating, coupled with his failing health, proved too much. On December 16, at the age of 37, Sergei Magnitsky succumbed to his injuries and died in pretrial custody. He was survived by two young children, his wife and his mother.

This cause has been taken up by many people around the world and many parliamentarians. His case was unique due to his meticulous documentation. For many people in that situation, no trail is left. But in his case, being the lawyer he was, he unearthed this. He was not particularly known as a human rights activist, but I think caring for his own country led him to stand up and to pay the price.

He was imprisoned for 358 days and he produced 450 criminal complaints. That trail has been helpful in justifying his case in many international fora.

Despite his evidence, not one of Mr. Magnitsky's abusers has been brought to proper justice. Rather, he was posthumously tried and convicted by a Russian court on July 11, 2013, a method that has been used recently in Russia to turn the tables, if I may say.

Mr. Magnitsky's sacrifice reflects the plight of countless other activists and dissenters all over the world. His case exemplifies the challenges facing international human rights machinery. In part, this bill would start to address this gap. But this bill moves beyond Mr. Magnitsky. It would enable Canada to take a leadership role towards strengthening accountability for violations and crimes under international law.

The bill takes into account the need to target gross human rights violations, wherever they or their assets may be hiding. It seeks to utilize internationally recognized standards, not just Canadian standards.

So why now the bill? Well, I think it's compelling that the world is now more interconnected; mobility and cyberspace allow negative activity to penetrate our borders, as well as positive activity. Therefore, if this tool would be given to the government, it could be one more measure to prevent, thwart or act to be sure that we are not the enablers who disregard basic human rights.

Il avait différents problèmes de santé, mais on lui a sans cesse refusé un traitement médical adéquat. Un soir de décembre 2009, plusieurs gardes armés sont entrés dans la cellule de M. Magnitsky. Alors qu'il se tordait de douleur sur le sol humide de sa cellule, M. Magnitsky a été sauvagement battu. Étant donné que sa santé était déjà chancelante, les blessures qu'il a subies ont eu raison de lui. Le 16 décembre, à l'âge de 37 ans, Sergueï Magnitsky a succombé à ses blessures et est mort avant son procès. Ses deux jeunes enfants, son épouse et sa mère lui ont survécu.

Un peu partout dans le monde, plusieurs personnes, y compris de nombreux parlementaires, se sont intéressées à son cas. L'affaire de M. Magnitsky est unique du fait qu'il a méticuleusement documenté les mauvais traitements qu'on lui a infligés. Pour bien des gens dans la même situation, aucune trace ne persiste. Mais l'avocat qu'il était a pris bien soin de mettre au jour ces agissements. Il n'était pas reconnu à proprement parler comme un défenseur des droits de la personne, mais il a voulu protéger les intérêts de son pays et il en a payé le prix.

Il a profité de ses 358 jours d'emprisonnement pour déposer 450 plaintes en matière criminelle. Toutes ces démarches ont grandement facilité la défense de sa cause sur de nombreuses tribunes internationales.

Malgré les preuves produites, aucun des agresseurs de M. Magnitsky n'a été traduit en justice. En fait, c'est plutôt lui qui a été cité à procès à titre posthume, et le tribunal russe qui a entendu sa cause l'a reconnu coupable le 11 juillet 2013, conformément à une stratégie utilisée ces derniers temps en Russie pour inverser les rôles, si je puis dire.

Le sacrifice de M. Magnitsky est celui d'un nombre incalculable de militants et de dissidents de partout dans le monde. Son cas illustre également à merveille les obstacles que doit surmonter la communauté internationale dans le dossier des droits de la personne. Le projet de loi que je vous présente aujourd'hui se veut un premier pas dans les actions à entreprendre pour remédier à la situation. Il ne s'arrête toutefois pas là, puisqu'il permettrait au Canada de prendre les devants dans les efforts visant à renforcer concrètement les dispositions du droit international sur la perpétration d'infractions et de crimes.

Le projet de loi tient compte de la nécessité de cibler directement les principaux contrevenants aux droits de la personne, où qu'ils se terrent et où que soient cachés leurs avoirs. Il reprend à son compte les normes reconnues sur la scène internationale, et non seulement les normes canadiennes.

Pourquoi présenter le projet de loi S-226 maintenant? Il va sans dire que notre monde est plus interconnecté que jamais. La mobilité et le cyberspace permettent aux activités répréhensibles, tout comme à celles qui ne le sont pas, de franchir nos frontières. Il s'agirait donc d'un outil de plus à la disposition du gouvernement pour prévenir ces activités et les contrecarrer, ou à tout le moins éviter qu'on ne facilite la tâche aux individus qui bafouent les droits de la personne.

I have already quoted Mr. Kara-Murza, who was very, very compelling in his testimony, that times have changed and Canada is sequestering some of this activity. This tool would help them ferret it out, along with the other tools that we have.

I did speak in the Senate, and I won't take your time here; I just ask you to read it. Action has been taken on Magnitsky-like bills, such as by the United States; the European Parliament has passed resolutions, the assembly of the Organization for Security and Co-operation in Europe, and I could go on. I think Canada should be in the leadership. This bill would do so.

I have to pay tribute to Mr. William Browder. He has been a driving force as Mr. Magnitsky was in fact looking into Mr. Browder's case when he unearthed what was going on. We had him testify before. I propose to bring these witnesses before the committee.

Mr. Browder has indicated that Canada, through its leadership on human rights, is a country that should lead, and I believe that's what led to Irwin Cotler to meet with Mr. Browder and start this process.

I do want to say that this bill has a counter in the House of Commons, a private bill there. I'm not sure when it will be dealt with. But I think it is important. We have the resources here, and we have this opportunity to lead in the Senate. I believe we have done it in the past, and we should continue to do so. In the Senate, we can bring forward witnesses, but I think the case is rather well known.

I must put on the record that all the parties during the election and previously were committed to a form of the Magnitsky bill. There are individual parliamentarians in both houses who have supported this bill and continue to support it. I believe it is facilitating to the government. I do not think that it is a bill that in any way hamstring the government. I think it encourages the government to find one more lever to live up to the standards that we have set for ourselves.

I would ask that we begin a study here in the Senate on this bill. Hopefully, you will find your way to supporting it. I would be pleased to answer any questions that I can, and if I can't answer them, I will take them and come back to you.

The Deputy Chair: Thank you, Senator Andreychuk, for your presentation.

Je vous ai déjà cité M. Kara-Murza dont le témoignage a été très convaincant. Il nous a notamment dit que les temps ont changé et que le Canada a désormais certaines de ces activités dans sa mire. En combinaison avec les autres mesures à notre disposition, cet outil contribuera à débusquer les coupables.

J'ai déjà pris la parole au Sénat à ce sujet, et je vous invite simplement à lire mon intervention pour que nous ne perdions pas trop de temps aujourd'hui. Plusieurs instances ont adopté des lois semblables, à commencer par les États-Unis; le Parlement européen qui a pris des résolutions à cet effet; l'Assemblée de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe; et il y en a d'autres. Je crois que le Canada devrait être à l'avant-garde de cette initiative. C'est ce que ce projet de loi nous permettrait de faire.

Je dois rendre hommage à M. William Browder. Il a joué un rôle déterminant, car c'est en étudiant son dossier que M. Magnitsky a pu mettre au jour ces agissements répréhensibles. Il a déjà témoigné devant nous. Je propose que ces témoins comparaissent devant le comité.

M. Browder a indiqué que le Canada, étant donné le leadership qu'il exerce en matière de droits de la personne, est un pays qui devrait montrer la voie à suivre, et je crois que c'est ce qui a incité Irwin Cotler à rencontrer M. Browder pour entreprendre ces démarches.

Je dois souligner que ce projet de loi a son pendant à la Chambre des communes. Il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire, et je ne sais pas à quel moment on va en traiter. Quoi qu'il en soit, j'estime important que nous agissions. Nous avons les ressources nécessaires et c'est l'occasion pour le Sénat de prendre l'initiative. Je crois que c'est ce que nous avons fait par le passé et que nous devrions poursuivre dans le même sens. Au Sénat, nous pouvons convoquer des témoins, même si j'estime que l'affaire est déjà assez bien connue.

Je dois préciser que tous les partis se sont engagés, pendant la campagne électorale et auparavant, à adopter une loi de ce type. Il y a dans les deux chambres des parlementaires qui ont exprimé leur soutien et continuent d'être favorables à une telle mesure. Je crois que cela devrait rendre les choses plus faciles pour le gouvernement. Je ne pense pas que le gouvernement s'en trouverait menotté. C'est un levier de plus à sa disposition pour que nous puissions nous montrer à la hauteur des principes que nous nous sommes donnés.

Je souhaiterais donc que nous amorcions l'étude de ce projet de loi au Sénat. J'ose espérer que vous voudrez bien appuyer cette démarche. C'est avec plaisir que je répondrai à toutes vos questions, quitte à devoir vous transmettre une réponse ultérieurement s'il ne m'est pas possible de le faire aujourd'hui.

Le vice-président : Merci, sénatrice Andreychuk, pour votre exposé.

Senator Ngo: Thank you very much for advancing this bill, Senator Andreychuk. It addresses a very important and timely issue. I think it's time for Parliament to adopt this legislation.

This bill expands the list of foreign nations that can be targeted by sanctions and have their assets in Canada frozen. Could you elaborate a little more on how the government would gather the information it needs in order to impose sanctions against human rights violators in other countries? I give the examples of Vietnam, China and other countries like that. How will this bill be applied to the human right violators?

Do you see any impact on Canada's trade relations with the countries involved?

Senator Andreychuk: You have given me three questions in there; I hope I can answer them all.

We have legislation now, for example, governing the transferring of monies that dictates there has to be an accounting. The Special Economic Measures Act already takes into account certain measures that we have in place to monitor flows of money here. We are plugged into international and regional organizations, like Interpol.

There are many ways that we can look at it. It is not to be addressing directly issues within another country and their assets. It is addressing international human rights violations wherever they occur, and being assured that we have a lever within our own country to deal with the perpetrators and any assets or our activity here. That answers it.

What I'm hoping the bill will be — and I think I can speak for those who are supporting it — is a standard so that we can encourage others to pass similar legislation who haven't. This is not to address directly the violations in another country; it is to use international standards.

If I were the government, I would want to know that we weren't sort of selectively picking country A, B or C. What we are doing is saying there are international agreements, they should be adhered to, and we want to ensure we are not found wanting without a measure when, in fact, they are not adhered to and we find there may be activity in Canada.

I would contemplate regulations that would talk about how they go about assessing that standard, and they would then see whether there is any activity in Canada that needs to be dealt with.

There is the question of how they would find it. They can find it in many ways. We have a very active human rights community and a lot of legislation that crosses borders where we may find information. I do not see one way or the other. It is not

Le sénateur Ngo : Sénatrice Andreychuk, je vous remercie beaucoup d'avoir pris l'initiative de présenter ce projet de loi. C'est une mesure très importante qui arrive à point nommé. Je pense qu'il est grand temps que le Parlement adopte une loi en la matière.

Ce projet de loi permet d'ajouter des étrangers à la liste de ceux qui sont visés par des sanctions et qui voient leurs actifs être bloqués au Canada. Pourriez-vous nous expliquer comment le Canada pourrait s'y prendre pour recueillir l'information nécessaire afin d'imposer des sanctions aux responsables de violations des droits de la personne dans d'autres pays. Je pense à l'exemple du Vietnam, de la Chine et d'autres pays de la sorte. Comment les auteurs de ces violations seraient-ils sanctionnés par ce projet de loi?

Pensez-vous qu'il y aurait des impacts sur les relations commerciales du Canada avec les pays en cause?

La sénatrice Andreychuk : Vous me posez au moins trois questions; j'espère pouvoir y répondre.

Nous avons déjà par exemple des mesures législatives exigeant la comptabilisation des transferts de fonds. Ainsi, la Loi sur les mesures économiques spéciales mise sur certains dispositifs en place pour suivre la circulation des fonds. Nous sommes reliés à des organisations internationales et régionales comme l'Interpol.

Il y a différentes façons d'envisager les choses. Il ne s'agit pas de s'attaquer directement aux problèmes constatés dans un autre pays et de s'en prendre à ses actifs. Il faut pouvoir faire le nécessaire lorsqu'on porte atteinte aux droits de la personne ailleurs dans le monde en s'assurant de disposer au Canada d'un outil permettant de sanctionner les coupables en ciblant leurs actifs ou leurs activités dans notre pays.

J'espère que ce projet de loi deviendra — et je crois pouvoir parler au nom de ceux qui l'appuient — une norme d'excellence susceptible d'inciter d'autres pays à adopter des lois similaires. Il ne s'agit pas de remédier directement aux actes répréhensibles qui peuvent se produire dans un autre pays, mais plutôt d'assurer l'application des normes internationales.

Si je mets à la place du gouvernement, je ne pense pas que je voudrais cibler expressément un pays A, B ou C. Nous disons simplement qu'il existe des ententes internationales qui devraient être respectées, et que nous voulons nous assurer de ne pas être pris au dépourvu en l'absence d'une mesure valable lorsque des gens qui contreviennent à ces ententes ont des activités au Canada.

Je préconiserais une réglementation qui définirait les moyens à prendre pour vérifier si on a transgressé les normes et, le cas échéant, déterminer s'il y a des activités au Canada qui doivent être sanctionnées.

Vous voulez savoir comment on peut mettre au jour une telle situation. Il y a bien des façons possibles. Nous avons des militants très actifs pour la défense des droits de la personne et un grand nombre de lois qui nous permettent d'aller au-delà de nos

prescriptive in that sense. It is a tool that says if we want to apply sanctions in a specific way, these will be finely outlined in regulation where a government could use them. It's not prescriptive; it is a tool.

I could use my imagination for how it could be done, but I'm resisting because what I really want is for the government to say, before Canadians and others, that we worry about trade. We worry about our international relations and our diplomacy. But we are worried about human rights and we are going to find tools so that we do the best job we can to protect, particularly, with this bill, all those human rights defenders who stand up and pay a price.

Senator Eaton: Senator Ngo asked my first question, which was how would we know if somebody is guilty. Obviously they are not going through a court of law, or certainly not one we would very often recognize. Are there other countries that have signed similar laws? If we put this law in place, for instance, could we count on the U.S. or our partners in the Five Eyes to do something equal so that it really has an impact, as opposed to us just restricting someone's entry into Canada or their ability to do business here or freezing their funds?

Senator Andreychuk: The United States has passed a Magnitsky law.

Senator Eaton: So this would go hand in hand?

Senator Andreychuk: Well, it's the same intent, but of course we're not the same country, so how they go about it fits their —

Senator Eaton: They passed it and we passed it. Yes, okay.

Senator Andreychuk: The initiative is that Canada should be a leader in law. Many others have it embedded in different ways, so I think that is encouragement. It's a gap that was identified in Canadian situations. It is a tool, then, and we can ask others if they have a similar gap and accountability.

There is a growing coalition to deal with sanctions tied to human rights. If we really believe in it, we put them in for security reasons and terrorism, et cetera. Do we not believe that human rights should be of the same value in our assessments in our foreign relations? We do not want to be harbouring these people and their assets.

frontières pour trouver de l'information. Je ne privilégie pas un moyen ou un autre. Le projet de loi ne prescrit rien à cet effet. C'est un outil qui permet d'imposer des sanctions suivant les modalités qui seront clairement définies par le gouvernement dans sa réglementation. Ce n'est pas une obligation; c'est un outil.

Je pourrais sans doute penser à des exemples d'applications possibles, mais je vais m'en abstenir car je veux surtout que le gouvernement lance un message clair, tant aux Canadiens qu'au reste du monde, en indiquant que nous nous préoccupons peut-être de nos échanges commerciaux, de nos relations internationales et de notre diplomatie, mais nous accordons aussi une grande importance au respect des droits de la personne, et nous allons trouver le moyen de faire tout ce qui est nécessaire pour protéger, notamment grâce à ce projet de loi, tous ces défenseurs des droits de la personne qui se tiennent debout et en paient le prix.

La sénatrice Eaton : Le sénateur Ngo a déjà posé ma première question; je me demandais comment nous allons savoir qu'une personne est coupable. De toute évidence, ces gens-là ne se retrouvent pas devant un tribunal ou tout au moins devant une instance généralement reconnue. Y a-t-il d'autres pays qui ont adopté des lois similaires? Si nous promulguions cette loi, pourrions-nous compter sur les États-Unis ou nos partenaires du Groupe des cinq pour qu'ils fassent de même de manière à ce que l'impact soit vraiment important, comparativement au simple fait de bloquer les fonds d'une personne ou de l'empêcher de venir au Canada ou d'y faire des affaires.

La sénatrice Andreychuk : Les États-Unis ont adopté une loi Magnitski.

La sénatrice Eaton : Alors les deux pourraient aller de pair?

La sénatrice Andreychuk : Eh bien, l'intention est la même, mais les deux pays ne procéderaient pas nécessairement de la même manière...

La sénatrice Eaton : Ils ont adopté une loi et nous pouvons faire de même. D'accord.

La sénatrice Andreychuk : Le but visé est que le Canada devienne un chef de file en la matière. Je crois qu'il y a tout lieu d'être optimiste, car de nombreux pays ont pris des mesures semblables sous différentes formes. C'est une lacune qui a été relevée dans le cas du Canada. Nous allons offrir cet outil et voir si d'autres peuvent s'en inspirer en vue d'apporter des correctifs de cet ordre pour ce qui est des comptes à rendre.

De plus en plus, les forces se coalisent pour imposer des sanctions à ceux qui bafouent les droits de la personne. Si nous croyons vraiment à l'importance de ces questions, nous pourrions intervenir comme nous le faisons déjà notamment pour des motifs de sécurité et de terrorisme. Ne devrions-nous pas considérer que les droits de la personne sont tout aussi importants dans notre évaluation de nos relations internationales? Nous ne voulons pas servir d'asile à ces individus et à leurs avoirs.

Senator Eaton: I couldn't agree with you more, but looking at it from the other point of view, you know better than I that politics change, and one's perception of certain figures changes along with that. If you look at where people have been put on no-fly lists and have trouble getting off them, are there safeguards, or a way of clearing one's name, so to speak?

Senator Andreychuk: Yes. It's built into the bill.

Senator Eaton: It's built into the bill.

Senator Andreychuk: The minister can remove, as we have with all others in sanctions, if there is some compelling reason not to be there, but these are very targeted. I would think the government would move very cautiously to exercise this. I don't think it's as broad as a no-fly list because we're really targeting. First, you have to prove the gross violations. It's not a quick fix.

Senator Eaton: It's not for a court of law to do that.

Senator Andreychuk: No. But we have international standards and tribunals, and it might be a court of law. I'm not precluding that. This is what I'm saying.

I should give credit to our legal officers here, who helped draft this bill. Personally, I'm not wedded to the wording. What I am very intent on is getting the message and the intent of the bill across. I hope we will have some evidence on specifics as they come up. This is just an opening statement.

Senator Ataulhjan: Thank you, Senator Andreychuk.

Who should we target — the high-level officials who are complicit and the ones who want these things done, or the people who are actually carrying out the violations?

Would we need new agreements to share information with other countries, or do we have existing agreements under which we share that information?

Senator Andreychuk: I can answer in two ways. These are all just my opinions. We have a lot of agreements. But are they being implemented? We can sign with a government, but then individuals change, so this is to get at the perpetrators who are, in fact, committing the gross violations.

You're asking me whether it is the man who did it or the man who gave the order. It could be both. This is the thing. In Sergei Magnitsky's case, there were tax officials who were the ones who actually carried out the acts against him. But that was within a

La sénatrice Eaton : Je suis tout à fait d'accord avec vous, mais d'un autre point de vue, vous savez mieux que moi que la conjoncture politique n'est pas figée et que le jugement que l'on fait de certaines personnes peut évoluer avec le temps. Si l'on considère que des gens dont le nom s'est retrouvé sur une liste d'interdiction de vol ont eu de la difficulté à le faire rayer de cette liste, pouvez-vous me dire s'il existe des garanties, ou des moyens de laver sa réputation, si je puis m'exprimer ainsi?

La sénatrice Andreychuk : Oui, c'est prévu dans le projet de loi.

La sénatrice Eaton : C'est prévu dans le projet de loi.

La sénatrice Andreychuk : Comme c'est le cas pour toutes les autres sanctions, le ministre peut retirer un nom de la liste s'il a de bonnes raisons de le faire. Les mesures proposées ici sont toutefois très ciblées. J'aurais tendance à croire que le gouvernement va prendre toutes les précautions nécessaires avant de se prévaloir de ces dispositions. Je pense que c'est d'application moins générale qu'une liste d'interdiction de vol. Il faut d'abord faire la preuve qu'il y a eu violation grave. Cela ne va pas se faire du jour au lendemain.

La sénatrice Eaton : Ce n'est pas à un tribunal de le faire.

La sénatrice Andreychuk : Non, mais il y a des cours qui existent pour faire appliquer les normes internationales, et il se pourrait fort bien aussi que ce soit un tribunal. Je ne suis pas en train de dire que c'est impossible.

Je dois reconnaître la contribution de nos analystes juridiques qui ont participé à la rédaction de ce projet de loi. Je ne tiens pas mordicus au libellé actuel. Je veux surtout que l'on arrive à bien faire comprendre le message et l'intention de ce projet de loi. J'espère que nous aurons droit dans le cadre de notre étude à certains témoignages sur des situations concrètes. Ma déclaration d'aujourd'hui ne visait qu'à lancer la discussion.

La sénatrice Ataulhjan : Merci, sénatrice Andreychuk.

Qui devrions-nous cibler, les hauts responsables qui se rendent complices en demandant à ce que l'on commette de tels actes ou bien ceux-là mêmes qui se rendent directement coupables des violations?

Faudra-t-il conclure de nouvelles ententes pour l'échange de renseignements avec d'autres pays ou est-ce que nos accords existants nous permettent déjà de le faire?

La sénatrice Andreychuk : Je peux vous donner une réponse en deux volets. Ce sont simplement mes opinions. Nous avons déjà un grand nombre d'ententes, mais est-ce qu'elles sont pour autant mises en œuvre? Nous pouvons conclure un accord avec un gouvernement, mais les dirigeants en poste peuvent ensuite changer. Nous voulons donc viser les auteurs de ces violations graves.

Vous me demandez s'il faut s'en prendre à celui qui a donné l'ordre ou à celui qui l'a exécuté. Nous pourrions viser les deux à la fois. C'est ce qu'il faut faire. Dans le cas de Sergueï Magnitski, ce sont des fonctionnaires de l'impôt qui ont commis des actes

regime that has been rather non-responsive to human rights and allowing for free speech and freedom in their country, so can you contemplate a particular figure? You might.

I think that both are possible, but they have to be measurable against international standards. That's the struggle, if you look at what the International Criminal Court is doing, and other fora that we're involved in. You have to prove your case against the individual or perpetrator, and I don't think you can finitely say you can exclude either one, the one who carried out or not.

That has been a debate in human rights forever: "I was only following the order or I gave the order." Or what I have dealt with in many countries is it is not an order given by somebody, but it is an implied order: "Clean up the mess."

I think we are struggling to get at the perpetrators and trying to get adherence to international standards. From a personal point of view, I don't start by saying "Canadian standards." If we're going to talk about foreign policy, I always talk about international standards. I think we have some pride of place in those international standards, and that's what I'm looking forward to.

It's no easier to try to put on trade sanctions because there's always the reverberation of what comes back, or in the sections that we put under security, there is always that tension, if you do it, what will be the consequences. Yes, there may be some consequences to our relationships elsewhere, but is it the price we want to pay?

What I've heard from three parties, or maybe four, is that human rights count and there should be consequences, and they should be equal to the other areas where we impose, and those would be targeted sanctions.

I leave it to the fine experts within the government to develop the regulations. So it is a work-in-progress, and this is why the bill is an encouragement to stand up for human rights and say, "Yes, sanctions could be possible." Then I think the fine minds that work in this field can develop those regulations to ensure that they are, in fact, targeted, and targeted to the right people, and there is within the bill the contemplation to remove if they are unjustly put there.

Senator Ataullahjan: We both sit on the Human Rights Committee, and there has been a great deal of discussion there about human rights and trade and sanctions. I don't know if you want to answer this, but I'd like to put this question to you: Do

répréhensibles à son endroit. Mais tout cela s'est produit au sein d'un régime qui s'est toujours montré plutôt hésitant à assurer le respect des droits de la personne et à garantir la liberté d'expression et d'autres formes de liberté. Alors, peut-on cibler un individu en particulier? C'est possible.

Je pense que les deux formes d'intervention sont envisageables, mais il faut pouvoir les évaluer en fonction de normes internationales. C'est ce qui est difficile quand on considère la façon dont les choses se passent à la Cour pénale internationale et au sein d'autres instances auxquelles nous participons. Vous devez établir la preuve de vos allégations à l'encontre de l'individu ou de l'auteur des actes répréhensibles, et je ne crois pas qu'il soit possible d'affirmer de façon prescriptive que l'un ou l'autre devrait être exempté, selon qu'il soit passé ou non à l'acte.

C'est un éternel débat dans le domaine des droits de la personne. Certains font valoir qu'ils ne faisaient que suivre les ordres pendant que les autres ne sont pas prêts à avouer qu'ils ont donné des ordres semblables. J'ai aussi pu constater que dans plusieurs pays, ce n'est pas vraiment un ordre qui est donné, mais une directive plus subtile comme : « Faites le nécessaire. »

Je trouve qu'il est difficile de nous en prendre aux coupables et de faire respecter les normes internationales. Je n'arrive pas ici en vous parlant d'abord des normes canadiennes. Lorsqu'il est question de politique étrangère, je parle toujours des normes internationales. Je pense que nous avons tout lieu d'être fiers du rôle que nous jouons dans l'application de ces normes, et j'espère que nous pourrions poursuivre dans la même veine.

L'imposition de sanctions commerciales n'est pas chose plus facile car il y a toujours une crainte de représailles. Un peu de la même manière, on peut aussi s'interroger sur les conséquences possibles lorsque des mesures de sécurité sont prises. Il y a ainsi toujours une tension qui persiste. Il peut effectivement y avoir des répercussions sur nos relations étrangères, reste à savoir si nous sommes prêts à payer ce prix.

Comme me l'ont dit les représentants d'au moins trois partis, si ce n'est quatre, les droits de la personne sont importants et il devrait y avoir des conséquences. Celles-ci devraient prendre la forme de sanctions ciblées aussi sévères que dans les autres secteurs où nous intervenons.

Je m'en remets aux éminents experts du gouvernement pour établir la réglementation applicable. Il y a encore du travail à faire, et c'est dans cette optique que le projet de loi vise à encourager les actions pour la défense des droits de la personne en indiquant que des sanctions sont effectivement envisageables. Il restera ensuite aux brillants esprits qui travaillent dans ce domaine à établir les règlements de telle sorte que l'on cible les bonnes personnes et que l'on retire de la liste, comme le prévoit le projet de loi, le nom de celles qui ne devraient pas y figurer.

La sénatrice Ataullahjan : Nous sommes toutes les deux membres du Comité des droits de la personne où il a été amplement question des échanges commerciaux et des sanctions dans le contexte du respect de ces droits. Il est possible que vous

you think that our trade should be linked to human rights violations? It's a question that we put forward to various government officials. I know it's a difficult question. You might not want to answer, but I feel compelled to ask you this.

Senator Andreychuk: I am not sure that it is trade related to human rights. We're linking human rights violations by certain people, and therefore should we trade? That's what I'm saying. That struggle is going on right now, because we can impose sanctions for trade violations. What I'm saying is let's take in human rights.

This would be what I call the accountability gap being closed, where a government would sit down and weigh all of its relationships and determine whether this would be the appropriate use. That's why it's not mandatory.

I'll take it one step further. If a government says that this will inhibit our relationships with the government, that's fair. They can take that into account, but human rights have to be one of the issues taken into account as trade is now.

We've had this struggle for a long time. I remember the apartheid days in South Africa. Should we blanket a country? Do trade sanctions hurt those least able to cope with them? Iran is another example. Human rights activists will say there is a price to pay, but they're paying a bigger price if we don't get involved and use whatever levers we have. We spent a lot of time on issues in South Africa. There are some people who thought we shouldn't have, but most have come up from the country to say they worked.

What we are doing these days is targeting more specifically. The debate in the 1960s was sanctions or no sanctions. Now it is specific sanctions targeted to the individuals, and those hit the pocketbooks as well as the leadership concepts. People have the levers, so they're more specific and less blanket. The feeling is that they work better now, but they have difficulties. That's why we need to constantly have something in regulations that would review and allow them to be lifted.

No international situation is static. It is constantly evolving, and that's why I think we need tools ready to move when they're appropriate, and that is a judgment of the government. I think we have an oversight role in that.

ne vouliez pas répondre, mais je veux quand même vous poser la question. Croyez-vous qu'il devrait y avoir un lien entre nos échanges commerciaux et les violations des droits de la personne? Nous avons déjà posé la même question à de nombreux représentants gouvernementaux. Je sais que c'est une question délicate. Vous ne voudrez peut-être pas y répondre, mais je me sentais obligée de vous la poser.

La sénatrice Andreychuk : Je ne suis pas certaine que nous établissons un lien entre le commerce et les droits de la personne. Nous constatons que certains individus se rendent coupables de violations à ce chapitre, et nous nous demandons s'il convient de maintenir nos échanges commerciaux. C'est exactement ce que je disais. Cette situation est difficile dans l'état actuel des choses, car il nous est possible d'imposer des sanctions lorsque les accords commerciaux ne sont pas respectés et qu'il devrait en être même pour les violations des droits de la personne.

Le projet de loi permettrait de remédier à la situation en faisant en sorte que le gouvernement assume ses responsabilités en évaluant les répercussions possibles sur ses relations internationales pour déterminer si c'est l'avenue à privilégier. C'est la raison pour laquelle l'application n'est pas obligatoire.

Nous pourrions même aller un peu loin. Si le gouvernement indique que cela pourrait entraver nos relations avec l'autre pays, il n'y a rien à redire. Ces répercussions peuvent être prises en compte, mais les enjeux liés aux droits de la personne doivent être considérés au même titre que les questions commerciales.

Ce n'est pas d'hier que nous nous posons ces questions. Je me souviens de l'époque de l'apartheid en Afrique du Sud. Devrions-nous imposer des sanctions à tout un pays? Les sanctions commerciales n'affectent-elles pas surtout les plus vulnérables? L'Iran est un autre exemple. Les militants des droits de la personne vous diront qu'il y a un prix à payer pour nous, mais ces gens-là vont payer un prix encore plus élevé si nous n'intervenons pas en utilisant les leviers à notre disposition. Nous avons consacré beaucoup de temps aux problèmes de l'Afrique du Sud. Certains estimaient que nous n'aurions pas dû le faire, mais la plupart de ceux qui sont revenus de là-bas nous ont dit que nos efforts avaient porté fruit.

Ce que nous faisons à l'heure actuelle, c'est que nous ciblons les groupes visés. Le débat dans les années 1960 portait sur l'application de sanctions ou non. Actuellement, il porte sur l'imposition de sanctions précises, ce qui fait mal aux portefeuilles et a une incidence sur le leadership. Des gens tirent les ficelles, si bien que les sanctions sont plus précises et moins génériques. On estime qu'elles sont plus efficaces, mais il y a des problèmes. C'est pourquoi nous avons besoin d'avoir des mesures prévues dans des règlements qui permettraient de lever ces sanctions.

Aucune situation internationale n'est statique. Les choses évoluent constamment, et c'est pourquoi, à mon avis, nous avons besoin d'outils que nous pouvons utiliser au besoin, et c'est un jugement du gouvernement. Je pense que nous devons assumer un rôle de surveillance à cet égard.

Senator Lankin: I have many short questions, so you might have to cut me off at some point and put me on the second round. These are just seeking to understand some of the concepts. Let me say I'm generally supportive of the intent of what you want to do in this bill.

The section that gives regulation-making power has a test in it of reliable and appropriate evidence. Is that the test that currently exists in SEMA with respect to foreign states, or is this a new test with respect to foreign nationals?

Senator Andreychuk: I think the tests are different. I will have to get back to you. I haven't looked at that for a while.

Senator Lankin: I haven't looked at SEMA.

Senator Andreychuk: I think the test is somewhat different, but I'm going on recollection now, because human rights are subjective in places, and the bill is intended to reach to international standards.

Senator Lankin: That would be an area as we explore the bill, but I would like to understand some more.

If I understand the amendments to SEMA, basically it is about applying what exists in SEMA to foreign nationals. These amendments don't expand, do they, the powers within SEMA in terms of sanctions, seizure, any of that? That is already there?

Senator Andreychuk: No. It's intended to include human rights as one factor.

Senator Lankin: Duty to determination, so banks, credit unions, insurance companies, various corporate entities. Is that the same list that exists in SEMA, and this is the responsibility they're used to? Will there be more or less? I know it's going to be selective choice by the government to take action on this, but is there any concern from these institutions about the duty to determine and a burden with respect to that?

Senator Andreychuk: The bill is not intended to put any more duty. It's simply when they have a duty to report. What I'm saying is the government can then use it for the test of human rights. That's what it's intended to do. If it hasn't, then it will make sure it does.

I do know banks and others, originally when SEMA was proposed and certainly when it was expanded before — it is onerous, but it's necessary. Most of the institutions are very responsible.

La sénatrice Lankin : J'ai de nombreuses courtes questions à poser, alors vous risquez de devoir m'interrompre, puis je poursuivrai à la deuxième série de questions. Je cherche simplement à comprendre quelques-uns des concepts. Permettez-moi de dire que j'appuie de façon générale l'intention de ce projet de loi.

L'article qui confère un pouvoir de réglementation comporte un critère en vertu duquel il faut fournir des preuves fiables et appropriées. Est-ce le critère qui existe actuellement dans la LMES en ce qui a trait aux États étrangers, ou est-ce un nouveau critère relatif aux ressortissants étrangers?

La sénatrice Andreychuk : Je pense que les critères sont différents. Je vais devoir vous revenir là-dessus. Je n'ai pas examiné la loi depuis un certain temps.

La sénatrice Lankin : Je n'ai pas passé en revue la LMES.

La sénatrice Andreychuk : Je pense que le critère est un peu différent, mais je ne vais pas revenir sur le sujet pour l'instant, car les droits de la personne sont subjectifs dans certains endroits, et le projet de loi vise à tenir compte des normes internationales.

La sénatrice Lankin : Ce serait un sujet à examiner dans le cadre de notre étude du projet de loi, mais j'aimerais comprendre un peu plus ce qu'il en est.

Si je comprends bien les modifications à la LMES, elles visent essentiellement à appliquer les mesures qui existent dans la LMES aux ressortissants étrangers. Ces modifications n'élargissent pas, n'est-ce pas, les pouvoirs prévus dans la LMES en ce qui a trait aux sanctions, aux saisies et ainsi de suite? Est-ce déjà une mesure qui est prévue dans la loi?

La sénatrice Andreychuk : Non. Les modifications visent à inclure les droits de la personne en tant que facteur.

La sénatrice Lankin : Il est question du devoir de rendre une décision, qui s'applique aux banques, aux coopératives de crédit, aux compagnies d'assurance et à diverses sociétés. Est-ce la même liste qui se trouve dans la LMES, et c'est la responsabilité à laquelle ces entités sont habituées? Auront-elles plus ou moins de responsabilités? Je sais qu'il incombera au gouvernement de décider de façon sélective s'il prendra des mesures, mais ces entités sont-elles préoccupées par le devoir de rendre une décision et du fardeau y étant associé?

La sénatrice Andreychuk : Le projet de loi ne vise pas à accroître les responsabilités. Il établit simplement quand les entités doivent faire rapport. Ce que je dis, c'est que le gouvernement peut s'en servir pour répondre au critère des droits de la personne. C'est ce que le projet de loi vise à faire. Si le gouvernement n'intervient pas, alors le projet de loi veillera à ce qu'il le fasse.

Je sais que les banques et d'autres institutions, lorsque la LMES a été proposée initialement, et certainement lorsqu'on a élargi sa portée, c'était une lourde tâche, mais nécessaire. La majorité des institutions sont très responsables.

What I understand, and we can have officials come and talk to us, is that they want to be sure they're acting responsibly, and sometimes it's difficult. So this is a work-in-progress also.

Senator Lankin: I appreciate what you're saying, it's onerous but necessary. I'm trying to understand whether we expect this is going to be a whole new area of activity that they have to take on or whether it is incremental.

Senator Andreychuk: I don't think it's incremental. The object would be that the information that is being gathered about money crossing borders, et cetera, and the duty to disclose could be applied for the human rights standard as it is for something else. That's the intent.

Senator Lankin: I was interested in the parliamentary review and a little concerned about the language that says that in both houses you could review annually who is on the list and make recommendations to add other people to the list.

How would a parliamentary committee have reliable and appropriate evidence? It feels to me like it's almost anecdotal. I shouldn't have used that word. It could be reports from human rights activists in other countries that might alert us to a situation. However, how would a parliamentary committee have the same access to meet that test of evidence in order to recommend to government that someone be put on a list?

Senator Andreychuk: We put a lot of international sanctions and people on lists, and they were first after the terrorist attack, 9/11, et cetera. The United Nations has lists, and they are reviewed. That's where this idea has come for everyone, that there needs to be more transparency. It's very difficult to find out.

I shouldn't think that we, as committees, would be getting involved in the cases, unless somebody brought a specific case. We would want to know if the government has applied the rules correctly, so you're overseeing the process as much as you are individuals.

Senator Lankin: Maybe I would ask you to take a look at the language and see if you think that is what it accomplishes as opposed to opening the door for committee review and adding names, just wanting to think at what level we want the committees to operate.

I heard you clearly talk about the political unanimity of support for this. Are there voices of opposition domestically in Canada, and where would they come from?

Senator Andreychuk: I have not heard any voice against the bill. I've heard anecdotally and inferentially that the bill hasn't been taken up by the government, and I am not going to speculate as to why not at this point.

Ce que j'en comprends, et nous pouvons convoquer des fonctionnaires à venir témoigner, c'est qu'ils veulent s'assurer que les institutions agissent de façon responsable, et c'est parfois difficile. C'est donc un processus en cours.

La sénatrice Lankin : Je comprends ce que vous dites, à savoir que c'est une lourde tâche mais que c'est nécessaire. J'essaie de comprendre si nous nous attendons que ce soit un tout nouveau secteur d'activité dont les institutions devront s'occuper et si ce sera mis en œuvre de façon graduelle.

La sénatrice Andreychuk : Je ne pense pas que ce sera mis en œuvre de façon graduelle. On voudrait que le devoir de recueillir les renseignements sur les fonds qui traversent les frontières, notamment, et le devoir de les divulguer s'appliquent à la norme relative aux droits de la personne, comme on le fait pour n'importe quelle autre norme. C'est l'intention.

La sénatrice Lankin : J'ai trouvé intéressant l'examen parlementaire et je suis un peu préoccupée par le libellé selon lequel on pourrait examiner chaque année, dans les deux Chambres, les personnes qui figurent sur la liste et formuler des recommandations pour ajouter d'autres personnes.

Comment un comité parlementaire pourrait-il obtenir des preuves fiables et appropriées? J'ai l'impression que c'est presque empirique. Je ne devrais pas utiliser ce terme. Il pourrait s'agir de rapports provenant de défenseurs des droits de la personne dans d'autres pays qui pourraient nous prévenir d'une situation. Cependant, comment un comité parlementaire aurait-il le même accès à ces rapports pour répondre à ce critère de la preuve afin de recommander au gouvernement d'inscrire une personne sur la liste?

La sénatrice Andreychuk : Nous imposons un grand nombre de sanctions internationales et inscrivons de nombreuses personnes sur des listes, et ce, depuis les attentats terroristes du 9 septembre. Les Nations Unies ont des listes, qui sont passées en revue. D'où l'idée que tout le monde doit faire preuve de plus de transparence. C'est très difficile.

Je ne devrais pas penser que nous, en tant que comités, interviendrons dans les différents cas, à moins que quelqu'un soulève un cas précis. Nous voudrions savoir si le gouvernement a appliqué correctement les règles, si bien que nous surveillons le processus autant que nous surveillons les individus.

La sénatrice Lankin : Je vous demanderais peut-être de prendre connaissance du libellé et de nous dire si vous pensez que c'est ce qu'il fait plutôt que d'ouvrir la porte à un examen par le comité et à l'ajout de noms. Je veux simplement que l'on réfléchisse à quel niveau le comité devrait intervenir.

Je vous ai entendu parler clairement de l'unanimité politique en faveur de ce projet de loi. Y a-t-il des détracteurs au Canada, et où sont-ils?

La sénatrice Andreychuk : Je n'ai entendu personne s'opposer au projet de loi. J'ai entendu dire que le gouvernement n'a pas donné suite au projet de loi, et je ne vais pas avancer d'hypothèses quant à savoir pourquoi pour le moment.

Is there one someone who has the ear of the government? I wish the government would tell me or tell Mr. Cotler or tell Mr. Bezan, who has a bill over there, or the committee now that is reviewing all kinds of sanctions and levers over on the house side.

I hear of people who want more and are really heightening the awareness of human rights and the consequences if you violate them. So why has the government not? The government has been asked by many people, and I would say parliamentarians of all stripes, to proceed with the bill.

I would be delighted if this bill doesn't go anywhere because the government just introduced their own bill. That would be my fondest hope, that that's how they respond to us.

Senator Lankin: The study that's going on in committee in the house, I think you indicated it was a private member's bill.

Senator Andreychuk: I'm sorry; I should have brought that. I can provide it to the committee. Perhaps our analysts could tell us what terms of reference the house committee is studying, because it's broader than that bill, although they may look at this bill. It's being brought up in their questions; that much I know.

The Deputy Chair: I think rather than get into that we'll just have that information provided.

Senator Andreychuk: Thank you.

Senator Oh: Thank you, Senator Andreychuk. Do we have any idea what the latest developments are in Russia regarding the Magnitsky case? How effective has the U.S. Magnitsky Act been in pressuring the Russian authorities to bring to justice those individuals who are responsible for his death?

Senator Andreychuk: I can tell you anecdotally. I don't have direct access to that, but we may have a witness that can tell us more. The Government of Russia has not been responsive to the Magnitsky bill or any other moves.

I can't answer it because my bill is supposed to be a generic bill. The Magnitsky case is what inspired it, but I have not traced it. I do know there hasn't been justice sufficient for the international Human Rights Committee, for the opposition in Russia, nor the Council of Europe, nor the European Parliament. They feel justice has not been brought in this case. That's all I can say. Regarding the internal dynamics, I don't think I want to go any further than what I've said.

Quelqu'un sait-il ce que le gouvernement en pense? J'aimerais que le gouvernement nous dise, à M. Cotler, M. Bezan ou à moi, qui parraine un projet de loi ou quel comité étudie en ce moment toutes sortes de sanctions et de leviers économiques à la Chambre.

J'entends parler que des gens veulent davantage de mesures en place et augmentent vraiment la sensibilisation à l'égard des droits de la personne et aux conséquences s'il y a violation de ces droits. Pourquoi le gouvernement ne va-t-il pas de l'avant avec le projet de loi? De nombreuses personnes, et je dirais des parlementaires de toutes les allégeances, ont demandé au gouvernement d'aller de l'avant avec le projet de loi.

Je serais ravie si ce projet de loi n'aboutit à rien car le gouvernement vient de présenter son propre projet de loi. J'espère sincèrement que c'est la réponse que le gouvernement nous donnera.

La sénatrice Lankin : Je pense que vous avez indiqué que le projet de loi dont le comité est saisi actuellement à la Chambre est un projet de loi d'initiative parlementaire.

La sénatrice Andreychuk : Je suis désolée; j'aurais dû l'apporter. Je peux le fournir au comité. Nos analystes pourraient peut-être nous dire ce que le comité de la Chambre étudie, car c'est plus vaste que ce projet de loi, même s'il étudierait probablement le projet de loi. Je sais qu'il a été soulevé à la période des questions.

Le vice-président : Je pense qu'au lieu de nous engager dans cette discussion, nous devrions simplement demander qu'on nous fournisse cette information.

La sénatrice Andreychuk : Merci.

Le sénateur Oh : Merci, sénatrice Andreychuk. Avez-vous une idée des derniers développements en Russie concernant l'affaire Magnitsky? Dans quelle mesure la Loi américaine Magnitski est-elle efficace pour faire pression sur les autorités russes pour traduire en justice les individus responsables de sa mort?

La sénatrice Andreychuk : Je peux vous faire part de ce que j'ai entendu dire. Je n'ai pas un accès direct à ces renseignements, mais vous avez peut-être un témoin qui peut nous en dire plus à ce sujet. Le gouvernement de la Russie ne se montre pas ouvert au projet de loi Magnitski ou à n'importe quelle autre mesure.

Je ne peux pas répondre à cette question parce que mon projet de loi est censé être un projet de loi générique. Il s'inspire de l'affaire Magnitsky, mais je ne l'ai pas retracée. Je sais qu'il n'y a pas suffisamment de justice pour le Comité des droits internationaux de la personne, pour l'opposition en Russie, ou pour le Conseil de l'Europe ou le Parlement européen. Ils estiment que justice n'a pas été rendue dans ce cas-ci. C'est tout ce que je peux dire. En ce qui concerne la dynamique à l'interne, je ne pense pas que je veux en dire plus que j'en ai dit.

I think this bill is a lever for any violation anywhere, as our other laws are. It is inspired by Mr. Magnitsky and his case, but the intent of the bill is to be a generic bill for the government to use.

Senator Cordy: Thank you, Senator Andreychuk, for the work that you've done on this. I think we're all in agreement with the intent of the bill. It's always that the devil is in the detail, as they say.

As Senator Lankin said earlier, I totally agree that committees of the Senate and the house should review legislation to see whether or not it's working properly, whether parts should be deleted or added; but the idea that they would add or delete foreign nationals to the list makes me a little bit nervous.

Also, I'm just wondering about the factors on page 5 of the bill. The Governor-in-Council may take into account information obtained by other countries and non-governmental organizations that monitor violations of human rights. I'm all in favour of cooperating and sharing information with friendly countries. I think that's extremely important and is basically the way of the world now. We would not be able to handle these things without information sharing.

On the other hand, then I think of Maher Arar and get nervous about information sharing that can cause harm to people. Once you're on the list, whether your name comes off or not, it causes harm to your reputation and your name.

How do we ensure that the information we're getting from other countries and non-governmental organizations is, in fact, accurate and would indeed mean that somebody's name should be added to the list?

Senator Andreychuk: This is what would go into the regulations. I don't think it is a fair parallel to draw with the terrorism situation that you just pointed out. You have to go through many hoops to get to this one, and we're talking about somebody who has already been identified by international human rights standards, not by countries talking to each other.

There are many levels of safeguards built in, if and when you get to an actual case, different from that.

I'm hoping that we have before us Irwin Cotler who does deal in this, and the genesis of the bill follows his expertise and understanding of how to proceed. I think we need to wrestle with this, and perhaps the answers would come with more witnesses. I would be pleased to get any witnesses.

I caution you that it is not terrorism. We had specific legislation in Canada, and it's a totally different movement. We're not talking about locking up anyone here.

Je pense que ce projet de loi est un levier pour toute violation commise n'importe où, à l'instar de nos autres lois. Il s'inspire de M. Magnitsky et de sa cause, mais l'intention est que le projet de loi doit être générique pour que le gouvernement puisse l'utiliser.

La sénatrice Cordy : Merci, sénatrice Andreychuk, du travail que vous faites dans ce dossier. Je pense que nous approuvons tous l'intention du projet de loi. Le tout est toujours dans les détails, comme on dit.

Comme la sénatrice Lankin l'a dit plus tôt, je suis tout à fait d'accord avec elle que les comités du Sénat et de la Chambre devraient étudier les lois pour voir si elles fonctionnent adéquatement, si des parties devraient être supprimées ou ajoutées, mais l'idée d'ajouter ou de supprimer des ressortissants étrangers à la liste m'inquiète un peu.

De plus, je m'interroge simplement sur les facteurs énoncés à la page 5 du projet de loi. Le gouverneur en conseil peut prendre en considération les renseignements obtenus par d'autres pays et organisations non gouvernementales qui surveillent les violations des droits de la personne. Je suis tout à fait en faveur de coopérer et d'échanger des renseignements avec des pays alliés. Je pense que c'est extrêmement important et que c'est ainsi que le monde fonctionne maintenant. Nous ne serions pas en mesure de gérer ces situations sans échanger des renseignements.

Par ailleurs, je pense à Maher Arar et je m'inquiète au sujet de l'échange de renseignements qui peut causer des torts à des gens. Lorsque votre nom figure sur la liste, qu'il soit retiré ou non, cela peut nuire à votre réputation et à votre nom.

Comment pouvons-nous nous assurer que les renseignements que nous obtenons d'autres pays et organisations non gouvernementales sont, en fait, exacts et qu'ils laisseraient entendre que le nom d'une personne devrait être ajouté à la liste?

La sénatrice Andreychuk : C'est ce qui serait prévu dans le règlement. Je pense que c'est un bon parallèle à établir compte tenu du terrorisme dont vous venez de mentionner. Vous devez surmonter de nombreux obstacles, et il est question ici d'une personne qui a déjà été identifiée en vertu des normes internationales des droits de la personne, et non pas par des pays qui communiquent ensemble.

Il y a de nombreux niveaux de protection en place, si et lorsque vous serez saisis d'un cas différent de celui-là.

J'espère que nous entendrons Irwin Cotler qui s'occupe de ces questions, et le projet de loi se base sur son expertise et sur sa compréhension de la façon de procéder. Je pense que nous devons nous attaquer à ce dossier, et nous obtiendrons peut-être les réponses en convoquant plus de témoins. Je serai ravie d'entendre n'importe quel témoin.

Je vous préviens que ce n'est pas du terrorisme. Nous avons un projet de loi précis au Canada, et c'est un mouvement totalement différent. Nous ne voulons emprisonner personne.

Senator Cordy: I understand that it's not terrorism. I understand that.

Senator Andreychuk: We're talking about assets.

Senator Cordy: I'm saying that if your name is on the list, it's harmful to your name, whether the name comes off six months later or not. I just want to feel comforted that the information we're getting would be coming from what I will refer to as friendly countries and that it would be accurate and that we would ensure that it's correct.

Senator Andreychuk: That's why there has to be the international test before we would act on it. There has been some scrutiny and identification that these assets are subject to this bill, and that's why it's not prescriptive; it's discretionary. I would think any government would think twice before they move on it. They would be reasonably certain and could justify it. That's really the intent here.

If you look at terrorism, you're going to yield to the safety and security of Canadians first before you go into it.

Senator Cordy: Totally.

Senator Andreychuk: So the identity of the people is well known. They've been the subject of debate elsewhere. There will have been the scrutiny. We're not talking about deprivation the way we would in torture, so they are two different things.

Senator Housakos: Thank you, Senator Andreychuk. I have to say that when you look at a bill that you yourself refer to as "generic" and that gives wide-ranging discretionary, yet important, powers to government, we have to be very careful in looking at the details. Human rights is a fantastic issue, and we're all in favour of human rights, until we start dissecting what rights you're in favour of and what rights I consider to be more fundamentally important than others.

Of all the workshops that I've participated in in international fora, the one that seems to be the broadest and have the least amount of consensus on narrowing down what human rights are is human rights because, as you know, one person's tyrant is another person's hero.

Now we're getting into a situation where we are going to be relying on, in some cases, anecdotal evidence, because historically it's very difficult in an international forum to judge and get human rights decisions taken even by an international court of human rights; and it's even harder to pursue those decisions to be able to execute those judgments.

The other question I have here is there are a number of nations in the world — and I don't want to give specific examples — that we do business with, and forget about where we have Canadian companies that are doing significant business with some of these nations. Then when we have cases like we have in this particular

La sénatrice Cordy : Je comprends que ce n'est pas du terrorisme. Je comprends cela.

La sénatrice Andreychuk : Nous parlons des actifs.

La sénatrice Cordy : Je dis que si votre nom figure sur la liste, cela nuit à votre nom, même si votre nom est rayé de la liste six mois plus tard ou non. Je veux seulement être rassurée que les renseignements que nous obtenons proviennent de ce que j'appellerais des pays alliés, qu'ils sont exacts et que nous nous assurerons qu'ils sont corrects.

La sénatrice Andreychuk : C'est pourquoi il doit y avoir le critère international avant que nous intervenions. On a procédé à un examen et on a relevé que ces actifs sont assujettis à ce projet de loi, et c'est pourquoi ce n'est pas normatif; c'est discrétionnaire. J'oserais croire que n'importe quel gouvernement y penserait à deux fois avant d'intervenir. Il doit être assez certain et doit pouvoir fournir une justification. C'est vraiment l'intention ici.

Si l'on regarde le terrorisme, on assurera la sécurité des Canadiens avant tout.

La sénatrice Cordy : Absolument.

La sénatrice Andreychuk : Donc, l'identité des gens est bien connue. Ils ont fait l'objet de débat ailleurs. Il y aura de la surveillance. Nous ne parlons pas de privation comme nous le ferions avec la torture, si bien que ce sont deux choses différentes.

Le sénateur Housakos : Merci, sénatrice Andreychuk. Je dois dire que lorsqu'on examine un projet de loi que vous avez qualifié de « générique » qui confère de vastes pouvoirs discrétionnaires importants au gouvernement, nous devons faire très attention d'étudier les détails. Les droits de la personne sont quelque chose de merveilleux, et nous y sommes tous en faveur, jusqu'à ce que nous commençons à examiner les droits que nous appuyons et ceux que je considère être plus fondamentalement importants que d'autres.

De tous les ateliers auxquels j'ai participé sur la tribune internationale, celui qui semble être le plus vaste et qui fait le moins l'unanimité pour définir en quoi consistent les droits de la personne est celui qui porte sur les droits de la personne car, comme vous le savez, le tyran d'une personne est le héros d'une autre personne.

Nous sommes maintenant dans une situation où nous devons compter, dans certains cas, sur des preuves anecdotiques, car dans le passé, il était très difficile dans une tribune internationale d'obtenir des décisions concernant les droits de la personne d'un tribunal international des droits de la personne. Il est même encore plus difficile d'obtenir des décisions pour exécuter ces jugements.

Mon autre question porte sur le fait qu'il y a un certain nombre de pays dans le monde — et je ne veux pas fournir d'exemples précis — avec lesquels nous faisons des affaires, et nous oublions là où nous avons des entreprises canadiennes qui font des affaires importantes avec ces pays. Dans les cas comme celui que nous

bill, what are the actions that we're going to take if we find that there's been corruption, an infringement of fundamental human rights by Russia, by officials in the Russian government? How far are we going to pursue justice in the name of human rights? That's my concern with this bill.

I get a sense of where do you draw the line with this bill? You can interpret this bill in a very vast or narrow way if you're a government official, I feel. I don't have a problem interpreting it widely.

Senator Andreychuk: I think the term "human rights" is used very widely, but if you look at the international norms and instruments, they're very specific. Like everything else, they're subject to interpretation, of course. I'm not talking about something like the Human Rights Council that can pronounce on issues. We are talking about actual cases and determinations that have been made. We either stand up for the values with that risk, as you pointed out, or we don't.

Do we really believe that human rights have a place? Do we really believe that money taken from the state is something we should look the other way on? At least what this bill is saying is we have to weigh it, and it has put in the impediments. Maybe we need to put more in there before Canada would exercise.

Remember, this is not the judgment about them. It's the judgment about what they're doing within Canada. Where do we weigh that we're the enablers for that activity? It's one thing to have value judgments about other countries and use terms like "tyrant." I don't use those terms; I go back to the legal phraseology. It's one thing to say someone has been condemned or found wanting under a particular instrument and another to say he's a tyrant. Those are those political value judgments.

To go back to the legal instruments and the norms that are set, and that we have bound ourselves to — and this bill doesn't talk about what we say or shouldn't do. What it says is if the assets are found here, and we allow it to happen knowingly, at what point do we become the enablers? That's really the issue in the bill.

Senator Housakos: I understand that. Once you have a clear definition of somebody who has been indicted under an offence, and there are assets that you, as a government, can pursue, I understand. But it goes back to the question, how do you define a human rights abuse?

We have particular standards in Canada that are very different than those in the Middle East or South Asia. The standards vary from place to place when you talk about human rights. When those standards are so broad, how will we be able — and I'm playing the devil's advocate here —

Senator Andreychuk: You're doing it well.

avons avec ce projet de loi particulier, quelles mesures allons-nous prendre si nous découvrons qu'il y a de la corruption, une violation des droits fondamentaux de la personne par la Russie, par des fonctionnaires au sein du gouvernement russe? Jusqu'où allons-nous aller pour obtenir justice au nom des droits de la personne? C'est ce qui me préoccupe avec ce projet de loi.

Où tracez-vous la ligne avec ce projet de loi? Vous pouvez interpréter ce projet de loi de façon très vaste ou limitée si vous êtes un fonctionnaire. Je n'ai aucun problème à l'interpréter largement.

La sénatrice Andreychuk : Je pense que l'expression « droits de la personne » est très largement utilisée, mais si vous regardez les normes et les instruments internationaux, ils sont très précis. Comme tout le reste, ils sont sujets à interprétation, bien entendu. Je ne parle pas d'une entité comme le Conseil des droits de l'homme qui peut se prononcer sur ces questions. Nous parlons de décisions qui sont prises. Soit nous défendons les valeurs qui sont à risque, comme vous l'avez mentionné, soit nous ne le faisons pas.

Croyons-nous vraiment que les droits de la personne ont une place? Croyons-nous vraiment que nous devrions détourner les yeux de l'argent que l'on prend de l'État? Ce que ce projet de loi stipule à tout le moins, c'est que nous devons le soupeser, et il a ajouté les obstacles. Nous devons prévoir plus de mesures dans le projet de loi avant que le Canada puisse exercer ces pouvoirs.

N'oubliez pas, ce n'est pas un jugement contre l'individu, mais bien contre ce qu'il fait au Canada. Dans quelle mesure encourageons-nous cette activité? C'est une chose de porter des jugements de valeur à l'égard d'autres pays et de les traiter de tyrans... Je n'utilise pas ces termes; je m'en tiens à la phraséologie juridique. C'est une chose de dire qu'un individu a été condamné ou qu'il est recherché en vertu d'un instrument quelconque, mais c'est une tout autre chose de le traiter de tyran. Une telle déclaration est un jugement de valeur.

Pour revenir aux instruments juridiques et normes établies que nous devons respecter — ce projet de loi ne précise pas notre discours ou ce que nous ne devrions pas faire. Ce qu'il dit, c'est si ces individus ont des biens ici, et que nous le savons, dans quelle mesure encourageons-nous leurs activités? C'est ce dont traite ce projet de loi.

Le sénateur Housakos : Je comprends cela. Dès qu'un individu est clairement inculpé pour une infraction et qu'il a des biens ici que le gouvernement pourrait saisir, je peux comprendre. Par contre, cela nous ramène à la même question : comment définir ce qu'est une violation des droits de l'homme?

Les normes canadiennes sont bien différentes de celles du Moyen-Orient ou des pays de l'Asie du Sud. Les normes relatives aux droits de l'homme varient d'un endroit à l'autre. Si ces normes sont trop larges, comment pourrions-nous — je me fais l'avocat du diable...

La sénatrice Andreychuk : Vous le faites très bien.

Senator Housakos: — because I don't know of any parliamentarian who would be opposed to the bill, but I'm saying from the perspective of the executive branch of our government, they're going to need some immense resources to execute this bill, and they would need cooperation from international bodies, and I'm not so sure the mechanisms internationally and even in terms of our federal government are there to support this bill.

Senator Andreychuk: I would beg to differ that interpretations of human rights are different. There are people who misuse the term "human rights." We start with the Universal Declaration of Human Rights, and we go into the specific agreements and our own laws and interpretations. Yes, there is a value judgment for Canada. I hope we continue to have that. I want the highest standards.

But this bill does not say we are going to do it willy-nilly. It's about gross and persistent human rights violations, and that terminology has been used in many fora, and I think that many international human rights activists and workers know exactly what that means. When you see it, you know it. But that's not to say there can't be other interpretations. It's a judgment about what you can do within Canada.

Senator Housakos: Would you agree that the government would need broader instruments to be able to execute?

Senator Andreychuk: No.

Senator Housakos: You don't think so? They can do it within the confines of what they have?

Senator Andreychuk: Yes. I would say one thing: We had witnesses already on this topic, and I propose to introduce a motion — I don't know if we have one ready — to apply the evidence that we had before so that senators who have not been part of this committee can read that, and for some of us who have been here, to remind us of what that testimony was. Should I be moving that?

The Deputy Chair: No. We have to wait for the next meeting, or you will have to leave. A witness can't move a motion for a committee, but you can come back in the chair and move the motion, or do it at the next meeting.

Senator Andreychuk: I can vacate the witness chair and become a member.

The Deputy Chair: Yes, apparently you now can do it, I've been advised. And if that's wrong, it's the clerk, not me.

Le sénateur Housakos : ... car je ne connais aucun parlementaire qui s'opposerait à ce projet de loi. Ce que je dis, c'est que l'organe exécutif du gouvernement aura besoin d'énormes ressources pour faire appliquer cette mesure législative et qu'il aura besoin de la collaboration d'organismes internationaux. Je ne suis pas convaincu que les mécanismes internationaux et même ceux dont dispose le gouvernement fédéral soient suffisants pour soutenir ce projet de loi.

La sénatrice Andreychuk : Je ne suis pas d'accord avec vous que l'interprétation des droits de l'homme varie d'un endroit à l'autre. Certains utilisent mal le terme « droits de l'homme ». On s'appuie d'abord sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, puis sur nos propres accords et lois et sur notre propre interprétation. Oui, le Canada porte un jugement de valeur et j'espère que cela ne changera pas. Je souhaite que nous appliquions les normes les plus strictes.

Cependant, ce projet de loi ne dit pas que nous allons procéder au hasard. Il concerne les violations flagrantes et persistantes des droits de l'homme et cette terminologie est utilisée dans bon nombre de forums. Les nombreux défenseurs et travailleurs des droits de la personne savent exactement ce que cela signifie. Il suffit de voir de telles violations pour le reconnaître. Cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir d'autres interprétations. C'est un jugement sur ce que les gens peuvent faire au Canada.

Le sénateur Housakos : Êtes-vous d'accord avec moi que le gouvernement aurait besoin d'instruments à plus grande portée pour faire appliquer cette mesure législative?

La sénatrice Andreychuk : Non.

Le sénateur Housakos : Non? Il a déjà les moyens de le faire?

La sénatrice Andreychuk : Oui. J'ajouterais une chose. Nous avons déjà entendu des témoignages sur le sujet. Je propose une motion — j'ignore si cela a déjà été fait — pour que les témoignages déjà entendus soient mis à la disposition des sénateurs, pour que ceux qui ne siégeaient pas au comité à l'époque puissent en prendre connaissance et pour que ceux qui y siégeaient puissent se rafraîchir la mémoire. Puis-je proposer la motion?

Le vice-président : Non. Nous devons attendre, enfin, vous devez attendre à la prochaine séance. Un témoin ne peut pas proposer une motion au comité, mais vous pouvez reprendre le fauteuil et proposer votre motion ou attendre à la prochaine séance.

La sénatrice Andreychuk : Je peux quitter mon siège de témoin et redevenir membre du comité.

Le vice-président : Oui. Il semble que vous pouvez proposer votre motion. C'est ce que je viens d'apprendre. Et, si c'est faux, ce sera la faute à la greffière.

Senator Andreychuk: I want to thank senators. I'm not always articulate on this topic, because I sometimes see the minutia of everything, and I encourage everyone to get briefings, and I would like to have more witnesses who are going to be more articulate and passionate than I am on this topic. I think it will be helpful.

Your questions are the ones that will be dealt with as we go through the testimony.

Senator Housakos: I think you're pretty articulate.

Senator Andreychuk: That's a judgment call, and you said we shouldn't have judgment calls.

The Deputy Chair: We're going to distribute the motion. We have it in both languages.

Senator Andreychuk: I move:

That the list of witnesses who appeared before the committee on March 10, 2016, and May 18, 2016, along with a list of all briefs, documents and testimony received for those meeting days by the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, be appended to the official minutes of this committee proceeding.

The Deputy Chair: Is it the pleasure of senators to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chair: Carried.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, December 1, 2016

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 10:43 a.m. to study opportunities for strengthening cooperation with Mexico since the tabling, in June 2015, of the committee report entitled *North American Neighbours: Maximizing Opportunities and Strengthening Cooperation for a more Prosperous Future*.

Senator A. Raynell Andreychuk (Chair) in the chair.

[English]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade has been authorized to study opportunities for strengthening cooperation with Mexico since the tabling in June 2015 of the committee report entitled *North American Neighbours: Maximizing Opportunities and Strengthening Cooperation for a more Prosperous Future*.

Under this mandate, the committee will hear today from Mr. Carlo Dade on North American trilateral relations.

La sénatrice Andreychuk : Je tiens à remercier les sénateurs. J'ai parfois de la difficulté à m'exprimer sur le sujet, car je suis trop portée sur les menus détails. Je vous encourage à lire les témoignages en question. J'aimerais que le comité accueille d'autres témoins qui pourront mieux s'exprimer que moi et qui se passionnent encore plus que moi pour ce sujet. Je crois que cela serait utile.

Ce sont vos questions relatives à ces témoignages qui seront répondues.

Le sénateur Housakos : Je crois que vous vous exprimez plutôt bien.

La sénatrice Andreychuk : C'est une question de jugement, et vous dites que nous ne devrions pas porter de jugement.

Le vice-président : Nous allons remettre une copie de la motion, dans les deux langues, aux membres du comité.

La sénatrice Andreychuk : Je propose :

Que la liste des témoins qui ont comparu devant le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, ainsi que celle de tous les mémoires, documents et témoignages reçus par lui au cours des réunions du 10 mars 2016, et du 18 mai 2016, soient jointes au procès-verbal officiel des présentes délibérations du comité.

Le vice-président : Plaît-il aux sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le vice-président : La motion est adoptée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 1^{er} décembre 2016

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 10 h 43, pour étudier le potentiel de renforcement de la coopération avec le Mexique depuis le dépôt du rapport du comité, en juin 2015, intitulé *Voisins nord-américains : maximiser les occasions et renforcer la coopération pour accroître la prospérité*.

La sénatrice A. Raynell Andreychuk (présidente) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a été autorisé à étudier le potentiel de renforcement de la coopération avec le Mexique depuis le dépôt du rapport du comité, en juin 2015, intitulé *Voisins nord-américains : maximiser les occasions et renforcer la coopération pour accroître la prospérité*.

Dans le cadre de ce mandat, le comité entendra aujourd'hui le témoignage de M. Carlo Dade sur les relations trilatérales nord-américaines.

For some of the new committee members, and as a refresher course for the rest of us, we did study trilateralism. We reported then that NAFTA was certainly important in our trilateralism, but what we wanted to look at are other benefits of, and opportunities for, strengthening a trilateral relationship.

The report said in detail that we have totally ignored Mexico-Canada relations, and that is to our disadvantage. We were looking for more opportunities to interconnect and strengthen the bilateral, as well as the trilateral.

Mr. Dade is Director for the Centre for Trade and Investment Policy at the Canada West Foundation. He is also Senior Fellow at the School of International Development and Global Studies at the University of Ottawa and Senior Associate of the Americas Program at the Center for Strategic and International Studies, Washington, D.C. Mr. Dade's bio is much longer than that, and it has been circulated.

This is not the first time you have come before our committee. You know South America, Central America and Canada very well. We are very pleased that you will share your expertise and opinions with this committee, as you have in the past. We are looking forward to hearing from you today as you bring us up to date on your perspectives on trilateralism since the last time you were here.

Welcome to the committee, Mr. Dade.

[Translation]

Carlo Dade, Director, Centre for Trade and Investment Policy, Canada West Foundation, Senior Fellow School of International Development and Global Studies, University of Ottawa and Senior Associate, Americas Program, Center for Strategic and International Studies, Washington, D.C.: Thank you, Madam Chair. I would like to begin by thanking the committee for inviting me today and wishing everyone a good day.

[English]

Good morning to everyone on the committee.

First, let me bring greetings from our new CEO at the Canada West Foundation, someone with whom I am sure many of you are familiar. Martha Hall Findlay has been Chair of the Canada West Foundation for a good few months now. Under her leadership we hope to be back in Ottawa quite a bit more often, taking part in testimony and the events here on Parliament Hill.

I would also note that at the Trade and Investment Centre at the Canada West Foundation, which I run, we have a focus on trade infrastructure. We were just in town yesterday putting on a round table for Minister Sohi, looking at ways to incorporate

Pour la gouverne de certains des nouveaux membres du comité, et en guise de rappel pour le reste d'entre nous, sachez que le comité s'est déjà penché sur la question du trilatéralisme. Nous avons alors reconnu que l'ALENA joue incontestablement un rôle important dans notre trilatéralisme, mais nous voulions examiner les autres avantages et possibilités que présente le renforcement d'une relation trilatérale.

Le rapport expliquait en détail que le Canada a complètement négligé ses relations avec Mexique, ce qui est à notre désavantage. D'où notre volonté de trouver des moyens d'accroître les possibilités de tisser des liens et de resserrer les relations tant bilatérales que trilatérales.

M. Dade est directeur du Centre for Trade and Investment Policy, à la Canada West Foundation. Professionnel en résidence à l'École de développement international et mondialisation, à l'Université d'Ottawa, M. Dade est également associé principal du programme des Amériques au Center for Strategic and International Studies, à Washington, D.C. Nous vous avons distribué une copie de sa biographie, qui est bien chargée.

Ce n'est pas la première fois que vous venez témoigner devant le comité. Vous connaissez très bien l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et le Canada. Nous sommes ravis que vous soyez là pour nous faire part, comme toujours, de votre expertise et de vos opinions. Nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à dire aujourd'hui et de voir en quoi vos perspectives sur le trilatéralisme ont changé depuis votre dernière comparution.

Bienvenue au comité, monsieur Dade.

[Français]

Carlo Dade, directeur, Centre for Trade and Investment Policy, Canada West Foundation, agrégé supérieur de recherche, École de développement international et mondialisation, Université d'Ottawa, et associé principal, Americas Program, Center for Strategic and International Studies, Washington, D.C. : Merci beaucoup, madame la présidente. Avant tout, j'aimerais remercier le comité de son invitation et souhaiter une bonne journée à tous.

[Traduction]

Bonjour à tous les membres du comité.

Tout d'abord, permettez-moi de vous transmettre les salutations de la nouvelle présidente-directrice générale de la Canada West Foundation, une personne que vous connaissez sûrement bien. Cela fait maintenant quelques mois que Martha Hall Findlay occupe la présidence de la Canada West Foundation. Sous sa direction, nous espérons revenir à Ottawa assez souvent pour présenter des témoignages et participer à des événements sur la Colline du Parlement.

Je tiens également à signaler que le Trade and Investment Centre, que je dirige au sein de la Canada West Foundation, met l'accent sur l'infrastructure commerciale. Nous étions justement en ville hier afin d'organiser une table ronde pour le ministre Sohi,

private sector involvement and intelligence in the government's spending on trade infrastructure.

We also focus a great deal on the Pacific Rim. We have a paper out at *Policy Options* on a plan B for the failure of the TPP, if anyone is interested in what Canada should be doing in terms of Pacific engagement in North America.

Back in Alberta 90 per cent of our exports go across the border to the U.S. but given the trade profile of Canada, North America is a singular focus of the Canada West Foundation and indeed of Saskatchewan, Manitoba, and even British Columbia. More than 51 per cent of that province's exports go south to the U.S.

What is happening south is indeed an issue for all of us. I would like to follow Colin Robertson's testimony to you and take more of a look at what has happened in the U.S. and what follows in terms of rethinking some of the things we discussed the last time I testified and some things that are being discussed today.

I must note, though, that in looking at your report it was a real pleasure to see recommendation 7 taken up in it, the strengthening of subnational relations. This is something on which we are focusing an intense amount of effort at the Canada West Foundation. It will be a major focus of my work going forward. I will have a few suggestions or ideas at the end for things that can be done in the subnational context.

I would like to discuss three things in the time that we have this morning.

I will offer a note of insight and caution about this very type of exercise post what we have just seen in the U.S.

As this is a very sophisticated group, more so than several with whom I speak, we can skip the introductory, "Why is the U.S. important?" We can also skip the things that are being discussed prominently in the news. I would like to hit three issues that aren't getting a lot of attention that I think deserve and warrant a deeper look from committees like this and from Canada.

Finally, I will offer a few ideas for dealing with some of the issues I mentioned and dealing with the new environment.

First, on the note of caution, if you go to *Huffington Post*, I had an article out five months ago saying that there is no way in bejesus that Trump could ever win the election. I had a list of reasons, a stunning logic and analysis, clarity, evidence and data. Two weeks ago I put up a piece saying I was wrong. It is not just

l'objectif étant d'examiner des moyens d'intégrer l'apport et le savoir-faire du secteur privé dans le cadre des dépenses du gouvernement au titre de l'infrastructure commerciale.

Nous accordons également beaucoup d'attention à la région du Pacifique. D'ailleurs, nous avons publié un article dans la revue *Options politiques* à propos d'un plan de rechange au Partenariat transpacifique, au cas où les négociations échoueraient, pour ceux qui s'intéressent aux mesures que le Canada devrait prendre au chapitre de l'engagement de la région du Pacifique en Amérique du Nord.

En Alberta, 90 p. 100 des exportations vont aux États-Unis, mais en raison du profil commercial du Canada, l'Amérique du Nord est un point de mire particulier de la Canada West Foundation. Le même constat s'applique à la Saskatchewan, au Manitoba et même à la Colombie-Britannique, dont plus de 51 p. 100 des exportations sont destinées aux États-Unis.

La situation dans le Sud est un enjeu qui nous concerne tous. J'aimerais donner suite au témoignage de Colin Robertson et m'attarder davantage sur ce qui s'est passé aux États-Unis et sur ce qui s'ensuivra. Il s'agit donc de revoir certains des points dont nous avons discuté lors de ma dernière comparution et d'examiner certaines des questions dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Je dois toutefois souligner qu'en examinant votre rapport, j'ai été ravi de voir la recommandation 7, qui porte sur le renforcement des relations infranationales. C'est une question à laquelle la Canada West Foundation consacre beaucoup d'efforts. Ce sera d'ailleurs l'objet principal de mes prochains travaux. À la fin de mon exposé, je vous ferai part de quelques propositions ou idées de mesures à prendre dans le contexte infranational.

Cela dit, j'aimerais vous parler de trois questions dans le temps dont nous disposons ce matin.

Je commencerai par faire une mise en garde sur ce type d'exercice après ce que nous venons de voir aux États-Unis.

Comme je suis devant un groupe très spécialisé en la matière, contrairement à plusieurs autres groupes avec lesquels je m'entretiens, nous pouvons sauter la question préliminaire de savoir pourquoi les États-Unis sont importants. Nous pouvons également laisser tomber les sujets dont nous entendons beaucoup parler aux nouvelles. Je voudrais plutôt aborder trois questions qui ne reçoivent pas l'attention qu'elles méritent, selon moi, et qui doivent faire l'objet d'une analyse plus approfondie de la part de comités comme le vôtre et de la part du Canada.

Enfin, j'offrirai quelques idées pour régler certaines des questions mentionnées et pour nous adapter au nouvel environnement.

Commençons par la mise en garde. Si vous allez sur le site du *Huffington Post*, vous trouverez un article que j'ai écrit il y a cinq mois et dans lequel j'affirmais qu'il n'y a absolument aucun moyen que Trump puisse remporter les élections. J'avais une liste de raisons, avec une logique et une analyse à toute épreuve, ainsi

that we as analysts were wrong about Trump winning. It is not just that we were wrong about the big things. We were wrong about damn near practically everything.

You have to have a ground game to get out the vote. Wrong. You can't win with Twitter. Wrong. You have to spend on TV commercials. Wrong. You have to win the Philly suburbs to take Pennsylvania. Wrong. This is the year of a woman. Wrong. This is the year we finally see the Latino surge. Wrong. There are no hidden Trump voters. Wrong. You cannot win by insulting veterans. Wrong.

It is not just that we were wrong. It is that we were so wrong about so much for so long. We — and I include myself in this — were hard-headed about admitting that we were wrong and facing up to data that contradicted our analysis and data that didn't make sense.

I offer this note of caution. I am sure I will do what every other witness before this committee and every other person you hear speaking on TV has done to admit that they were wrong about things in the past and that they are cautious in going ahead. We can't stop analyzing what is happening. We have to engage but we really have to call into question our frameworks, the sort of facile assumptions and our confidence in our ability to gather intelligence, to understand intelligence, to interpret intelligence and to make predictions upon it.

We have seen a real seminal change in the States, and I just worry that enough of that caution isn't guiding our thinking going forward.

With that, let me touch on three things that I think are going under the radar in the U.S. First is the Supreme Court. The average retirement age of the U.S. Supreme Court is 80 years old. We currently have, if I get this right, Bader Ginsburg at 83, Kenney at 80 and Breyer at 78. Trump has one nominee in hand, the vacant position that will tip the balance of the court, and he may have three others.

We are looking at generational change to the Supreme Court, the very real possibility of hard, conservative, right-wing justices in a majority that is someone accidentally having a heart attack proof for generations to come. Even if Bernie Sanders were to win the next two elections and Elizabeth Warren the two elections after that, you're still looking at a U.S. Supreme Court, the third leg of the governance stool, which is out of sync with the majority of people in the country who voted for Hillary Clinton.

qu'une argumentation claire, fondée sur des preuves et des données. Il y a deux semaines, j'ai publié un article disant que j'avais tort. Le problème, ce n'est pas simplement que nous, les analystes, avons eu tort au sujet de la victoire de Trump ou des grandes questions. Nous avons eu tort sur presque toute la ligne.

Il faut avoir des équipes sur le terrain pour aller chercher les votes. Faux. On ne peut pas remporter les élections avec Twitter. Faux. Il faut dépenser de l'argent pour des campagnes de publicité à la télévision. Faux. On doit l'emporter dans les banlieues de Philadelphie pour rafler la Pennsylvanie. Faux. C'est l'année de la femme. Faux. C'est l'année où nous allons finalement voir la montée des électeurs d'origine latino-américaine. Faux. Il n'y a pas de vote caché en faveur de Trump. Faux. On ne peut pas remporter la victoire en insultant les anciens combattants. Faux.

Nous étions à côté de la plaque, mais le pire, c'est que nous nous sommes trompés sur une foule de choses pendant si longtemps. Nous — et je m'inclus là-dedans — avons la tête dure, car nous ne voulions pas admettre que nous avions tort et faire face aux données qui contredisaient nos analyses et qui ne tenaient pas debout.

C'est ce qui explique ma mise en garde. Je suis sûr que je vais faire comme tous les autres témoins qui ont comparu devant le comité et toutes les autres personnes qu'on entend à la télévision, c'est-à-dire avouer qu'ils se sont trompés dans le passé et qu'ils feront preuve de prudence à l'avenir. Nous ne pouvons tout de même pas cesser d'analyser ce qui se passe. Nous devons nous mobiliser, mais il faut vraiment remettre en question nos cadres de travail, les hypothèses faciles et notre confiance en notre capacité de recueillir des renseignements, de comprendre les données et de faire des prévisions.

Nous avons observé un véritable changement majeur aux États-Unis, et je m'inquiète que cette mise en garde ne guide pas assez nos réflexions à l'avenir.

Sur ce, permettez-moi d'aborder trois questions dont on entend peu parler aux États-Unis. La première concerne la Cour suprême. L'âge moyen de la retraite à la Cour suprême des États-Unis est de 80 ans. À l'heure actuelle, si je ne me trompe pas, Bader Ginsburg est âgé de 83 ans, Kenney, de 80 ans et Breyer, de 78 ans. Trump doit déjà nommer un juge pour le poste vacant qui fera pencher la balance à la Cour, et il pourrait en nommer trois autres.

Aux prises avec un changement générationnel, la Cour suprême fait face à la possibilité très réelle d'être composée majoritairement de juges ultraconservateurs d'extrême droite — à moins d'un décès accidentel à la suite d'une crise cardiaque —, et ce, pendant des générations à venir. Même si Bernie Sanders devait remporter les deux prochaines élections et Elizabeth Warren, les deux suivantes, la Cour suprême des États-Unis, considérée comme le troisième pilier de la gouvernance, serait quand même déphasée par rapport à la majorité des gens au pays qui ont voté pour Hillary Clinton.

What does this mean for a divided U.S. but, more importantly, what does it mean for Canadian interest? I don't know. It is such a large change and such a profound potential impact that this is the type of question to which we need answers. It very well may be that this has no impact upon Canada and our interests, but if that is the case I would like to know now rather than being surprised by something in the generations that come in the U.S. I flag that.

The second change that's not being taken in the North American context and looking further south is AMLO, Andrés Manuel López Obrador. He is the left wing, populist candidate who has twice failed for the presidency of Mexico. His MORENA party is currently leading in the polls for the 2018 presidential election. Several analysts including folks in the Mexican government are once again dismissive of AMLO's chances of winning the presidency, even if he is ahead in the polls. What we have seen with Brexit, what we have seen in the U.S. and what we have seen around the globe should really make us not too dismissive of the possibility of his actually getting the presidency this time.

With a Donald Trump in the White House this is enough in my mind to say, "There's the push for Mexico to take the most populist option." In North America we face the very real possibility of a right-wing ideologue, anti-trade demagogue, populist in the United States, and a left-wing demagogue, ideologue, populist, anti-trade president in Mexico.

Our neighbourhood has gone from being very good to being a lot more difficult. It's not just the U.S. we have to think about. It is the potential changes in Mexico.

If we're looking at engaging with the U.S. vis-à-vis Mexico we have to take into account the possible changes in Mexico. Let me be clear. This is not suggesting that we turn our back on Mexico or that we cut ties with Mexico or that we don't think about engaging Mexico in the short term to deal with the U.S. It is just a note of caution that we have to think about this now, that we should begin planning for this scenario and this eventuality, and we should take this too into consideration.

The third idea is one that really worries me and what I think you have to be cognizant of in the States. The election was not just the defeat of Hillary Clinton and the gutting of the Democratic Party. Trump gutted the Republicans and the Republican establishment as much as he gutted the Democrats. He took out two political dynasties, including a Republican political dynasty in the Bushes.

Gone is the Republican elite, the old line Republican leadership with which we are familiar, which likes Canada, which knows us well, with which we are comfortable, which kept a lid on a lot of the more hardline appointments of the Bush era. I can tell personal stories from my time in the U.S. government of

Qu'est-ce que cela signifie pour les États-Unis, un pays divisé, mais, par-dessus tout, pour les intérêts canadiens? Je l'ignore. Il s'agit d'un énorme changement qui risque d'avoir des répercussions si profondes que c'est le genre de question à laquelle nous devons trouver des réponses. Il se peut fort bien que cela n'ait aucune incidence sur le Canada ni sur ses intérêts, mais le cas échéant, je préfère le savoir maintenant au lieu d'être pris au dépourvu par une situation future aux États-Unis. J'insiste là-dessus.

Le deuxième changement dont on ne tient pas compte dans le contexte nord-américain et qui touche la région plus au Sud, c'est Andrés Manuel López Obrador, surnommé AMLO. Il s'agit du candidat populiste de gauche, qui a perdu à deux reprises les élections pour la présidence du Mexique. Son parti, MORENA, se trouve en ce moment en tête dans les sondages pour l'élection présidentielle de 2018. Plusieurs analystes, y compris des gens au sein du gouvernement mexicain, rejettent dédaigneusement, une fois de plus, les chances d'AMLO de se faire élire président, même s'il est en avance dans les sondages. Dans la foulée des événements dont nous avons été témoins partout dans le monde, comme le Brexit et les élections aux États-Unis, nous ne pouvons vraiment pas rejeter la possibilité de sa victoire cette fois-ci.

Avec l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche, je me dis que le Mexique aura l'impulsion nécessaire pour adopter l'option la plus populiste. Ainsi, en Amérique du Nord, nous faisons face à la possibilité bien réelle d'avoir deux présidents démagogues, idéologues, populistes et hostiles au commerce : un président américain de droite et un président mexicain de gauche.

Notre voisinage était autrefois très paisible, mais nous nous trouvons maintenant dans un contexte beaucoup plus difficile. Nous devons songer non seulement aux États-Unis, mais aussi aux changements qui risquent de se produire au Mexique.

Si nous tenons à amorcer le dialogue avec les États-Unis à propos du Mexique, il nous faudra tenir compte des changements possibles au Mexique. Soyons clairs. Cela ne veut pas dire que nous devons tourner le dos au Mexique ou rompre les liens avec celui-ci ou encore, ne pas collaborer avec lui à court terme pour faire affaire avec les États-Unis. Il s'agit simplement d'une mise en garde pour montrer que nous devons y penser dès maintenant; nous devons commencer à nous préparer à cette éventualité. Voilà donc un autre aspect qu'il faut prendre en considération.

La troisième idée en est une qui m'inquiète vraiment et dont on doit, à mon avis, être conscient aux États-Unis. Les élections ne se sont pas soldées seulement par la défaite d'Hillary Clinton et la déconfiture du Parti démocratique. Trump a complètement affaibli les républicains et leur élite autant les démocrates. Il a défait deux dynasties politiques, l'une étant la dynastie politique républicaine des Bush.

L'époque de l'élite républicaine est révolue : fini le leadership républicain de la vieille garde auquel nous sommes habitués, qui aime le Canada et qui nous connaît bien, avec lequel nous sommes à l'aise, ce leadership qui avait réussi à neutraliser bon nombre des tenants purs et durs nommés durant la période Bush. Je peux vous

some of the Bush appointees in western hemisphere wanting to come after Canada and how the administration and more sober voices in the Republican Party kept a line on them. Those voices aren't there anymore, so who gets appointed at state, who gets appointed at WHA, the Western Hemisphere Affairs of the undersecretary, these are important for us.

The traditional establishment elite have been gutted. People like John McCain are weaker. Are they going to have capital to spend defending us when they are fighting other things?

The media was also gutted, the traditional media, you see in fake news stories, Internet news. What happens as a fob experiment? I almost hate to say this out loud in public: Should we start seeing fake news stories in the U.S. about Canada having a thousand ISIS supporters among our Syrian refugees, we can't go to the paper that published it because there is no paper. We can't go to the *Washington Post* or *The New York Times* because they have been discredited as sources. Thinking offensively about protecting our relationship, our brand in the U.S., the Americans love Canada. We poll better than Obama. We currently poll better than Michael Jordan in 1997. There are lots of New York Knicks fans in the States. That is why Michael Jordan didn't poll better than us, but our brand is very good. We rely on that a lot. Exemptions to Buy American and exemptions to COOL that we're thinking about in the future, rely on our brand, rely on people liking us. We really have to think creatively about defending this.

I don't have an easy answer for what we do, but again as with the Supreme Court question this is something to which we want to start devoting resources. God help us if we need creativity out of the government, but we're going to need creativity and thinking about this at Foreign Affairs, at DFAIT.

The last point is the one on recommendation 7 from last time. Since I last appeared before this committee I had the fortune to be a keynote speaker at the U.S. Council of State Governments, the Western group's annual meeting. This is a group of U.S. state legislators and state government officials who meet in caucuses. I am sure some of you have been to the meetings. Actually there

raconter des anecdotes personnelles, d'après mon expérience auprès du gouvernement des États-Unis, qui montrent comment l'administration et des représentants plus modérés du Parti républicain ont pu contenir certains des membres nommés par Bush au bureau des affaires de l'hémisphère occidental, lorsque ces derniers voulaient s'en prendre au Canada. Ces représentants ne sont plus là, d'où l'importance que revêtent pour nous les nominations au niveau des États et au sein de WHA, Western Hemisphere Affairs, qui relève du sous-secrétaire.

L'élite traditionnelle a été vidée de sa substance. Des gens comme John McCain ont moins de poids. Auront-ils les capitaux nécessaires pour nous défendre alors qu'ils mènent d'autres combats?

Les médias traditionnels ont également été vidés de leur substance, avec l'avènement des fausses nouvelles sur Internet. Que se passe-t-il en pareil cas? Je m'en veux presque de le dire à haute voix, en public : si jamais de fausses nouvelles commencent à circuler aux États-Unis pour propager une rumeur selon laquelle le Canada compte des milliers de partisans du groupe État islamique parmi ses réfugiés syriens, nous ne pourrions pas nous plaindre auprès du journal qui les a publiées, parce qu'il n'y a pas de journal. Nous ne pourrions pas non plus nous adresser au *Washington Post* ou au *New York Times* parce que ces sources d'information ont été discréditées. Nous devons donc passer à l'offensive et songer à des moyens de protéger nos relations, notre image de marque aux États-Unis, car les Américains aiment le Canada. Les sondages révèlent que nous avons une meilleure cote qu'Obama. D'ailleurs, notre cote de popularité actuelle est supérieure à celle de Michael Jordan en 1997. Il faut dire qu'il y a beaucoup de partisans des New York Knicks aux États-Unis. C'est pourquoi Michael Jordan n'a pas obtenu de meilleurs résultats que nous, mais il n'en demeure pas moins que nous jouissons d'une très bonne image. Nous misons beaucoup là-dessus. Les exemptions à la politique d'achat aux États-Unis et aux règles d'étiquetage du pays d'origine, que nous visons à obtenir à l'avenir, reposent sur notre image de marque, sur notre cote de popularité auprès des gens. Nous devons vraiment faire preuve de créativité pour trouver des moyens de défendre cet atout.

Que devons-nous faire? Je n'ai pas de réponse facile à donner, mais encore une fois, comme pour la question de la Cour suprême, il s'agit d'un dossier auquel nous voulons commencer à consacrer des ressources. Que Dieu nous aide si jamais nous en venons à compter sur la créativité du gouvernement, mais le ministère des Affaires étrangères, ou MAECI, devra en faire preuve dans ses réflexions à ce sujet.

Le dernier point porte sur la recommandation 7 du rapport. Depuis ma dernière comparution devant le comité, j'ai eu la chance d'être un conférencier d'honneur au Council of State Governments des États-Unis, plus précisément à l'assemblée annuelle du groupe de l'Ouest. Il s'agit d'un groupe de législateurs et de fonctionnaires d'États américains qui se réunissent en

were quite a few senators there. Our good friend Senator MacDonald from Cape Breton was at the Western meeting.

The point about this is that states from Hawaii through Arizona and Montana were there. All of the Western states were there, hundreds of U.S. state legislators. There were two dozen Canadians in the room, chairing committees, participating in meetings, working together on joint resolutions, disseminating information and building a brand, an awareness, an exemption of Canada as the other on joint projects, on working together on common issues.

There was one Mexican. The consul general from Seattle showed up for a couple hours. Our consul general from Seattle was kind enough to invite the Mexican consul general to the reception that Canada sponsored at which there were about 100 U.S. state legislators. He gave the Mexican consul general a few minutes.

The point is that we have this forum to ourselves. There are 160 embassies in Washington, D.C., and 20 international organizations all crowding Congress, visits of foreign congress people and parliamentarians coming in.

But that's not the case in Boise. That's not the case in Sacramento. That's not the case in Springfield. We have these forums largely to ourselves. We can interact directly with American state legislators, people who are at the grassroots level, who are closer to smaller businesses and communities. This is a unique asset that we have in Canada and one that we really need to think about defending in light of what has happened, in light of the changes in Washington and in institutions in the States.

There are two GOPs in the U.S.: the one in Washington and the one at the state level. The one at the state level is the one we know. There hasn't been a cataclysmic change at the state level so this combination gives us a real opportunity to advance and defend our interests.

I have three ideas on this. First, we need the provinces to do more. I personally am pushing the provinces to lift budget restrictions on travel to the U.S. and hosting meetings. It's like a business. If your business is hurting, if you need to generate sales and your biggest customers change, you don't cut the travel budget or sales budget. You don't tell your sales force to stay at their desk. You have people out visiting your biggest customer in your market to try to win back shares to protect your interests. This is what the provinces have to step up and do.

Foreign Affairs have to reverse the cuts to the enhanced U.S. representation initiative that were made by the previous government and, again, increase resources.

caucus. Je suis sûr que certains d'entre vous y ont déjà assisté. En fait, j'y ai croisé quelques sénateurs, notamment notre bon ami, le sénateur MacDonald, du Cap-Breton.

Sachez que les représentants de tous les États de l'Ouest — d'Hawaï jusqu'au Montana, en passant par l'Arizona — étaient de la partie. On parle d'une centaine de législateurs de divers États américains. Il y avait également deux douzaines de Canadiens dans la salle; ils étaient là pour présider des comités, participer à des réunions, travailler ensemble à des résolutions conjointes, diffuser de l'information et promouvoir une image de marque, assurer une sensibilisation, préconiser l'exemption du Canada par l'entremise de projets conjoints et se pencher sur des problèmes communs.

Il n'y avait qu'un seul Mexicain. Notre consul général de Seattle, qui était de passage pour quelques heures, a eu la gentillesse d'inviter son homologue mexicain à la réception que le Canada avait organisée et à laquelle assistaient une centaine de législateurs d'États américains. Il a donné la parole au consul général mexicain pour quelques minutes.

Là où je veux en venir, c'est que nous avons ce forum pour nous-mêmes. Il y a 160 ambassades à Ottawa et 20 organisations internationales qui envahissent le Congrès dont le programme est ponctué de visites d'homologues et de parlementaires étrangers.

Ce n'est toutefois pas le cas à Boise, à Sacramento et à Springfield. Nous avons ces forums largement pour nous-mêmes. Nous pouvons agir en interaction directe avec les législateurs des États américains et les acteurs locaux, qui sont plus près des entreprises et des communautés. C'est un actif unique dont le Canada bénéficie, un actif que nous devons envisager de défendre, à la lumière de ce qu'il se passe à Washington et dans les institutions américaines.

Il y a deux Grand Old Party aux États-Unis : celui de Washington et celui des États. C'est ce dernier que nous connaissons. Comme il n'y a pas eu de changement cataclysmique dans les États, cette combinaison de facteurs nous offre l'occasion de défendre et de faire progresser nos intérêts.

J'ai trois idées à ce sujet. Tout d'abord, les provinces doivent faire davantage. Je les incite personnellement à éliminer les restrictions budgétaires concernant les voyages aux États-Unis et la tenue de réunions. Il faut agir comme dans une entreprise. Si les affaires vont mal, il faut accroître les ventes, et si les principaux clients changent, on ne réduit pas le budget affecté aux voyages et aux ventes. On ne dit pas à son équipe des ventes de rester dans son bureau. On envoie plutôt des gens visiter ses plus gros clients sur le marché afin de tenter de récupérer des parts de marché afin de protéger ses intérêts. Voilà ce que doivent faire les provinces.

Affaires étrangères doit abolir les réductions que le gouvernement précédent a imposées à l'initiative de représentation accrue aux États-Unis et, ici encore, augmenter les ressources.

The feds can help the provinces. On Western economic diversification, the regional economic diversification groups can spend money to host meetings like the Pacific Northwest Economic Region and the U.S. Council of State Governments, which will be holding a meeting in Quebec or Montreal in the near term. We can do a lot more on the public diplomacy front.

We could also look at replicating the “C” trade table to focus on the U.S. and to have the provinces and the U.S. section of Foreign Affairs sitting down and meeting on a regular basis to share intelligence and to plan common strategies in terms of outreach. There are concrete things that we could do to take advantage of the opportunities that are here with the state level engagement.

I would just stress overall that in terms of the States we’re going to have to increase our engagement and our focus. This does not mean that we leave Mexico behind. This does not mean that we ignore the investments we have had and the relationship with Mexico, but we have to be smart about this. We can’t do it in ways that make the Americans associate us with Mexico in a negative sort of way.

The U.S. and the Trump administration are focused on Mexico. We poll highly so we can’t do anything to endanger that. At the same time we can’t ignore the investments and lose the investments we have made in Mexico. Mexico is growing. It will be part of North America in the future. We have to be cognizant of that. We also have hard interests that tie directly with Mexico that warrant special attention.

It’s just that until we know exactly what the Trump administration is doing, who is to be appointed and what will happen, we have to keep our powder dry and our options open. Let me stress that this does not mean going at the bilateral route only. Nor does it mean a reflexive embrace of trilateralism. We need to do what’s in Canada’s interest and we need to make that determination based on what we see coming out.

Right now we can prepare, and that preparing is increasing our engagement at all levels but especially at the provincial level. That’s something I think the federal government can help the provinces do and I think the provinces would certainly welcome it. Thank you.

The Chair: Your opening remarks were not only amusing but I think factual.

You say that you’re worried about the ideologues in Mexico and in the United States. Just a bit humorously, in the last week or two we’re hearing that it is not any ideology in the United States. It may be ego on the one hand, but it is going to be much more practical than that. If you knew what an ideology was you could trace it, but if it’s going to be pragmatism then I think your

Le gouvernement fédéral peut aider les provinces. Sur le plan de la diversification de l’économie de l’Ouest, les groupes de diversification de l’économie régionale peuvent dépenser des fonds pour organiser des réunions, comme celles de la région économique du nord-ouest du Pacifique et du Council of State Governments des États-Unis, qui tiendra bientôt une rencontre à Québec ou à Montréal. Nous pouvons faire bien plus sur le plan de la diplomatie publique.

Nous pourrions également envisager de refaire une table sur le commerce maritime pour mettre l’accent sur les États-Unis et tenir régulièrement des réunions entre les provinces et l’équipe responsable des États-Unis à Affaires étrangères pour échanger des renseignements et pour élaborer des stratégies communes aux fins de sensibilisation. Nous pouvons prendre des mesures concrètes pour profiter des occasions qui s’offrent à nous lorsque nous faisons affaire avec les États.

J’ajouterais simplement que de façon générale, nous allons devoir accorder plus d’attention aux États-Unis. Cela ne signifie pas que nous mettrons le Mexique de côté ou que nous ferons abstraction des investissements que nous y avons effectués et des relations que nous avons avec lui. Nous devons toutefois agir intelligemment dans ce dossier. Nous ne pouvons nous comporter de telle sorte que les États-Unis voient notre association avec le Mexique sous un jour défavorable.

Les États-Unis et l’administration Trump ont le Mexique dans la mire. Nous ne pouvons faire quoi que ce soit qui pourrait mettre en péril l’image favorable dont nous jouissons chez nos voisins américains. Par contre, nous ne pouvons faire fi des investissements que nous avons effectués au Mexique, au risque de les perdre. Ce pays est en pleine croissance et fera partie de l’Amérique du Nord dans l’avenir. Nous devons en tenir compte. En outre, les intérêts concrets qui nous lient directement avec le Mexique méritent une attention particulière.

Tant que nous ne saurons pas ce que fait exactement l’administration Trump, qui est nommé et ce qu’il se passera, nous devons être prêts à toute éventualité et garder les portes ouvertes. Cela ne signifie pas qu’il faille se rabattre uniquement sur le bilatéralisme ou avoir le réflexe d’épouser le trilatéralisme. Nous devons agir dans l’intérêt du Canada et déterminer ce qu’il convient de faire en fonction des résultats attendus.

À l’heure actuelle, nous pouvons nous préparer en intervenant davantage à tous les égards, mais particulièrement à l’échelle provinciale. Je pense que le gouvernement peut aider les provinces à ce sujet et que ces dernières ne manqueraient pas de s’en réjouir. Merci.

La présidente : Votre exposé était non seulement amusant, mais aussi factuel, à mon avis.

Vous dites que vous vous préoccupez des idéologues au Mexique et aux États-Unis. Pour faire un brin d’humour, nous avons entendu, ces dernières semaines, qu’il n’y a pas d’idéologie aux États-Unis. Ce peut être une question d’ego, mais il y aura un côté bien plus pratique à l’affaire. Si vous saviez ce qu’est l’idéologie, vous pourriez la suivre, mais s’il est question de

statement of the end is the better one. We should focus on what is in Canada's best interests and strategically be prepared to react if we have to. We should set our own course.

We're doing a trade study because trade agreements have been on the map. We are hearing that trade agreements alone don't bring economic prosperity or jobs but it is innovation, productivity, education, and all of these other factors. We're pondering what recommendations to make there.

I didn't hear any of that. You've just simply said, "Stand back and let Canada look after its interests." What are our weaknesses that we should be reinforcing in this very unusual world? You focused on the United States but we also have Europe now, which is not the Europe we were intending to deal with.

Do you have any comments?

Mr. Dade: Sure. You can expand the scope here a bit.

I will take these in turn. On Mexico and ideology, the ideologues I am worried about in the States are of the 4,100 appointees that the president gets. Who comes in as undersecretary for western hemisphere affairs? In the past we've had people who have been quite ideological about Cuba. I am worried about those folks coming back in without a President Bush or someone above to temper their ideology and their beliefs in going after Canada for our engagement in Cuba. I am worried about the ideology, obviously not with Donald Trump. You're absolutely right, but I am worried about the appointments he is making, and that's something we have to pay attention to.

On the idea of more than trade we're actually working on a project, on creating a North American infrastructure bank to look at a way to make a proactive offer to the new administration to protect our most important interest in the U.S., which is the movement of factors of production across borders. I mentioned that 90 per cent of Alberta's trade goes south, but even in Central Canada our joint ability to produce cars together, or out West our ability to make beef together, relies on an open border and a border that is competitive vis-à-vis trade blocs in Asia and Latin America that are investing in cross-border infrastructure.

A concrete proposal and one that I think would fly well in Washington is a proposal for an institution and mechanism to allow our border infrastructure to protect jobs in North America. We have many jobs that are tied to selling goods to each other and to producing things together. These jobs require us to be able to move factors of production. The average person gets lost when you say factors of production, but the average person begins to

pragmatisme, alors je pense que vos derniers propos sont les plus justes. Nous devrions mettre l'accent sur les intérêts du Canada et nous préparer stratégiquement à réagir au besoin. Nous devrions tracer notre propre voie.

Nous effectuons une étude sur le commerce parce qu'il est beaucoup question des accords commerciaux. On dit que ces accords ne peuvent à eux seuls apporter la prospérité économique ou des emplois, puisque ces derniers dépendent de l'innovation, de la productivité, de l'éducation et de nombreux autres facteurs. Nous nous demandons quelles recommandations formuler.

Je n'ai rien entendu à ce sujet. Vous vous êtes contenté de conseiller de prendre du recul et de veiller aux intérêts du Canada. Quelles sont les faiblesses que nous devrions corriger dans ce contexte très inhabituel? Vous avez principalement traité des États-Unis, mais nous avons maintenant un accord avec l'Europe, qui n'est pas celle avec laquelle nous entendions faire affaire.

Avez-vous des commentaires à formuler à ce sujet?

M. Dade : Bien sûr. On peut élargir un peu la portée de la discussion.

J'aborderai ces questions à tour de rôle. En ce qui concerne le Mexique et l'idéologie, les idéologues qui me préoccupent aux États-Unis sont les 4 100 personnes nommées pour former l'entourage du président. Qui sera le sous-secrétaire des affaires de l'hémisphère Nord? Par le passé, certains titulaires se sont montrés très idéologiques à propos de Cuba. Je crains que ces personnes ne reviennent sans que le président Bush ou que quelqu'un d'autre ne tempère leur idéologie et leur conviction qu'il faille faire payer au Canada ses relations avec Cuba. C'est l'idéologie qui me préoccupe, bien sûr, pas Donald Trump. Vous avez tout à fait raison, mais je m'inquiète au sujet des nominations qu'il fait. C'est quelque chose à laquelle nous devons porter attention.

Pour ce qui est du concept voulant qu'on ne s'occupe pas que du commerce, nous travaillons actuellement à un projet pour créer une banque d'infrastructure nord-américaine pour voir comment nous pourrions présenter une offre proactive à la nouvelle administration afin de protéger notre plus important intérêt aux États-Unis, soit le mouvement transfrontalier des facteurs de production. J'ai indiqué qu'en Alberta, 90 p. 100 du commerce s'effectue avec le Sud, mais même notre capacité commune de produire des voitures ensemble dans le Centre du Canada ou de produire du bœuf dans l'Ouest canadien dépend du fait que la frontière est ouverte et concurrentielle lorsque vient le temps de faire concurrence à des blocs comme l'Asie et l'Amérique latine, qui investissent dans les infrastructures transfrontalières.

Je pense que concrètement, nous pourrions proposer à Washington d'établir une institution ou un mécanisme permettant à nos infrastructures frontalières de protéger les emplois en Amérique du Nord, et que cette proposition serait vue d'un bon œil. De nombreux emplois ont un lien avec la vente et la production communes de biens. Pour maintenir ces emplois, il faut déplacer les facteurs de production. Le citoyen moyen y perd

understand when you explain that Asia is investing in infrastructure banks, not just for financing but for knowledge to improve their ability to make products together that they sell to us and to improve their ability to be more efficient to take jobs from us. We have no such institution in North America. We are the only global trade bloc that doesn't have an infrastructure bank. All our competitors who are trying to take jobs out of North America do.

You won't convince every Trump supporter but you can get enough of those who realize or answer the question: Do you want to trade at all? If they say yes, do you want to trade with China where three cents of every dollar that you import from China has U.S. content? Do you want to trade with Canada where 25 cents of every dollar you import from Canada is U.S. content or from Mexico where 40 cents of every dollar you import has U.S. content? That 40 cents or 25 cents is your job in the U.S.

If you want to protect that job from folks in Asia who have just voted to create a second infrastructure bank to try to take that job from you then Canada has an idea for you. We can help fund infrastructure together. We are not a free rider. We will contribute to solving a problem that we both have.

Trump has talked about jobs and he has talking about infrastructure. We have a real possibility with this proposal to come at the Americans proactively to help solve two problems they have that are also problems we have and also hopefully create an exemption for things like buy American for infrastructure spending.

We will have copies of the paper here hopefully before the session is over and you can take a look at that. That is an example of something that can proactively engage the administration issues that they have announced are important.

Senator Downe: Thank you for your presentation today. Just as an aside, I understand that the Canadian Parliament is considering an increase of funding so parliamentarians can participate more in international meetings with their counterparts. That is under consideration.

After President-elect Trump's victory the argument about the impact to trade deals has been raised in many quarters. An argument is advanced that Canadian corporations and multinationals have benefited greatly. We see the elimination of many companies and middle class jobs. Either for technology or trade reasons they have disappeared and may or may not come back.

son latin quand on parle de facteurs de production, mais il commence à comprendre quand on explique que l'Asie investit dans les banques d'infrastructure, pas seulement aux fins de financement, mais pour obtenir des connaissances afin d'améliorer sa capacité de produire en commun les produits qu'elle nous vend et d'être plus efficace afin de nous voler des emplois. Il n'existe aucune institution semblable en Amérique du Nord. Nous sommes le seul bloc commercial international dépourvu de banque d'infrastructure, alors que tous nos concurrents qui tentent de nous voler des emplois en ont.

Vous ne convaincrez pas tous ceux qui appuient Trump, mais vous pouvez convaincre suffisamment de personnes qui comprennent la situation ou qui répondent à la question suivante : voulez-vous seulement faire du commerce? Si la réponse est « oui », voulez-vous en faire avec la Chine, où 3 cents de chaque dollar de marchandises importées de ce pays comprennent du contenu américain? Voulez-vous faire du commerce avec le Canada, où 25 cents de chaque dollar de marchandises importées du Canada comprennent du contenu américain, ou avec le Mexique, où 40 cents de chaque dollar de marchandises importées comprennent du contenu américain? Ces 40 ou 25 cents, ce sont des emplois aux États-Unis.

Si vous voulez protéger ces emplois des Asiatiques qui viennent de voter l'établissement d'une deuxième banque d'infrastructure pour tenter de voler ces emplois, alors le Canada a une idée à vous proposer : contribuer ensemble au financement des infrastructures. Nous ne sommes pas des profiteurs; nous contribuerons à résoudre un problème commun.

Trump a parlé des emplois et des infrastructures. Cette proposition nous offre une possibilité réelle de tendre la main aux Américains de manière proactive pour contribuer à résoudre deux problèmes qui touchent nos deux pays et, espérons-le, obtenir une exemption à l'égard de mesures comme la politique d'achat américain dans le domaine des infrastructures.

Nous espérons avoir des copies de notre document avant la fin de la session pour que vous puissiez y jeter un coup d'œil. Voilà un exemple de mesure proactive que vous pourriez prendre dans des dossiers que l'administration a dit juger importants.

Le sénateur Downe : Merci d'avoir fait cet exposé aujourd'hui. Soit dit en passant, je crois comprendre que le Parlement du Canada envisage une augmentation du financement afin de permettre aux parlementaires de participer davantage aux réunions internationales avec leurs homologues. C'est une possibilité qui est à l'étude.

Après la victoire de Trump lors des élections présidentielles, nombreux sont ceux qui ont avancé des arguments à propos des répercussions de cette élection sur les accords commerciaux. Selon certains, les multinationales et les entreprises canadiennes ont fait leurs choux gras de ces accords. Bien des entreprises et des emplois de classe moyenne ont disparu, que ce soit pour des raisons technologiques ou commerciales, et pourraient revenir ou non.

If you look at the trade deficit we had in 1994 when NAFTA was signed, Canada's trade deficit with Mexico was \$2.9 billion and in 2015 that trade deficit was \$24.6 billion. In the same time period our trade surplus with the United States has gone from \$23.7 billion to \$115 billion. The arguments advanced are that the end of NAFTA may not be that bad for Canada. It would hopefully take Mexico out of the equation and we could continue our trade with the United States where the bulk of our exports go.

What is your counterargument to that argument that has been advanced in some quarters?

Mr. Dade: First, on your point about trade agreements and jobs I have two observations. First, people who tend to lose jobs tend to protest. I don't mean to be glib about this, but if you're gainfully employed you don't have time to hit the streets.

We don't hear about the success stories of trade. A plant closing makes news. A second shift added to a factory isn't going to make much news. I would question the data behind our perceptions about trade. We don't see the benefits. People who benefit don't talk about trade. The major push has been to get businesses that benefit from trade to start talking more and speaking out about the benefits of trade when they win a contract and when they add a shift. We need to get that information out more.

Another aspect is we really haven't done a good job of protecting people who have been hurt. We won't even admit that trade agreements are tied to job losses. Yes, they are. Anyone who is an advocate for trade who says otherwise is lying to you. Yet we won't even admit that when we have discussions about trade.

Things like the infrastructure bank are concrete ways that governments can show they understand these impacts. They are investing resources in concrete ways that people can see and understand, not in some vague promise about assistance or job training that may or may not do something for you. We have to change our response and start responding in ways that are concrete.

In terms of NAFTA my response to the shift would be Palliser Furniture that has shed jobs in Winnipeg because they are producing furniture in Mexico. That has made them more competitive to sell in the United States. They have added a smaller number of higher end jobs in design and sales in Winnipeg. If they were not able to move production to Mexico, they would have lost out completely in the U.S. market to furniture manufacturers from Malaysia. Bombardier will tell you similar stories.

Pour ce qui est de notre déficit commercial en 1994, lors de la conclusion de l'ALENA, il était de 2,9 milliards de dollars par rapport au Mexique, alors qu'il s'est élevé à 24,6 milliards de dollars en 2015. Au cours de la même période, notre surplus commercial par rapport aux États-Unis est passé de 23,7 à 115 milliards de dollars. D'aucuns considèrent donc que la fin de l'ALENA serait peut-être un moindre mal pour le Canada. Il est à espérer que cela éliminerait le Mexique de l'équation, et nous pourrions poursuivre nos échanges commerciaux avec les États-Unis, notre principal marché extérieur.

Quel argument opposez-vous à cet avis avancé par certains?

M. Dade : J'ai d'abord deux observations à formuler au sujet des accords commerciaux et des emplois. Premièrement, les gens qui tendent à perdre des emplois tendent à manifester. Je ne veux pas me montrer désinvolte, mais les gens qui occupent des emplois rémunérés n'ont pas le temps de descendre dans la rue

Nous n'entendons pas parler des réussites sur le plan du commerce. Ce sont les fermetures d'usine qui font les nouvelles, pas l'ajout d'un deuxième quart de travail dans une fabrique. Je remettrais en question les données derrière nos perceptions sur le commerce. Nous ne voyons pas les avantages. Les gens pour qui le commerce est profitable n'en parlent pas. Ce qu'il faut surtout, c'est inciter les entreprises qui profitent du commerce à commencer à parler davantage des avantages commerciaux qu'elles obtiennent lorsqu'elles remportent un contrat et ajoutent un quart de travail. Nous devons diffuser davantage de telles informations.

En outre, nous n'avons vraiment pas convenablement protégé les gens qui ont pâti de la conclusion des accords. Nous n'admettons même pas que les accords commerciaux entraînent des pertes d'emplois. Or, c'est le cas. Tout tenant du commerce qui affirme le contraire vous ment. Pourtant, nous ne l'admettrons même pas lorsque nous discutons du commerce.

Par des initiatives comme la banque d'infrastructure, les gouvernements peuvent montrer concrètement qu'ils comprennent ces répercussions. Ils investissent des ressources de manières concrètes que les gens peuvent voir et comprendre au lieu de faire de vagues promesses d'aide ou de formation à l'emploi qui pourraient s'avérer utiles ou non. Nous devons modifier notre réaction et commencer à agir concrètement.

En ce qui concerne l'ALENA et le mouvement des facteurs de production, je répondrais en parlant de Palliser Furniture, qui a éliminé des emplois à Winnipeg parce qu'elle produit des meubles au Mexique, ce qui l'a rendue plus concurrentielle quand vient le temps de vendre aux États-Unis. L'entreprise a ajouté un petit nombre d'emplois de haut calibre en conception et en vente à Winnipeg. Si elle n'avait pu déplacer sa production au Mexique, elle se serait fait complètement damer le pion par les fabricants de meubles malaisiens sur le marché américain. Bombardier vous racontera des histoires similaires.

We have lost a little to save what were very good at: the higher end jobs where we have done better. This shift is occurring globally. If we are to close ourselves off to markets, if we don't want to sell wheat to places like Malaysia, if we don't want to sell beef to places like Vietnam, then we will not be taking in imports. From a Western Canadian perspective I would also argue that we have done well in terms of increasing some of our exports.

It is a balance. We have managed to hold on to good jobs by integrating with Mexico. In a world where we stand to lose everything or to hold onto things that are really important, I would say Mexico has been crucial for us to hold onto things that are really important.

Senator Eaton: This has been fascinating, really fascinating. Thank you for this discussion.

You mentioned that we should focus on trade infrastructure. I sit on the Senate finance committee where we're dealing with infrastructure issues. Could you elaborate a bit more on trade infrastructure, where we should put it, and what it is?

The Chair: Senator Eaton, I think maybe we need a definition. Both of us sit on the Finance Committee. The infrastructure bank there is a Canadian concept and I think this is different.

Senator Eaton: No, that is different.

The Chair: I think for the benefit of the group you're referring to a new proposal, not the one that the federal government has put out for Canada. We need that on the record.

Mr. Dade: Correct, this would be completely different. The focus is on information and intelligence. The financing component of the North American bank would be a much smaller operation designed to deal with problems we have with the U.S. not being able to access Highway Trust Fund money. It's much more an intelligence function like the World Bank or like the Asian Infrastructure Investment Bank, a source of information on integrated supply and production chains to improve decision-making about infrastructure. The financing fund is a lot smaller.

Senator Eaton: This would be comprised of experts from various fields to which you would then disseminate the information?

Nous avons subi quelques pertes pour conserver ce à quoi nous excellons : les emplois de calibre supérieur, où nous faisons meilleure figure. Ce mouvement se manifeste à l'échelle mondiale. Si nous voulons ne pas faire affaire avec certains marchés, si nous ne voulons pas vendre de blé à des pays comme la Malaisie, si nous ne voulons pas vendre de bœuf à des pays comme le Vietnam, alors nous n'en importerons pas de produits. En ce qui concerne l'Ouest canadien, sachez que nous avons réussi à augmenter certaines de nos exportations.

Il y a un équilibre. Nous avons réussi à conserver de bons emplois en intégrant nos activités avec celles du Mexique. Dans un monde où nous pouvons tout perdre ou conserver ce qui compte vraiment, je dirais que le Mexique a joué un rôle crucial en nous permettant de conserver ce qui est réellement important.

La sénatrice Eaton : Voilà des propos vraiment fascinants. Merci de nous fournir ces explications.

Vous avez indiqué que nous devrions mettre l'accent sur les infrastructures commerciales. Je fais partie du Comité sénatorial des finances, qui s'intéresse à ces infrastructures. Pourriez-vous nous en dire un peu plus au sujet des infrastructures commerciales afin de nous indiquer où nous devrions les construire et de quoi il s'agit?

La présidente : Sénatrice Eaton, je pense que nous avons peut-être besoin d'une définition. Nous faisons tous les deux partie du Comité des finances. La banque d'infrastructure qu'il examine est un concept canadien, et je pense qu'il est ici question d'autre chose.

La sénatrice Eaton : Non, c'est différent.

La présidente: Pour que le groupe sache à quoi s'en tenir, je dirais que nous faisons référence à une nouvelle proposition, pas à celle que le gouvernement a en tête pour le Canada. Il faut l'indiquer aux fins du compte rendu.

M. Dade : Il s'agirait effectivement de quelque chose d'entièrement différent, puisque l'accent est mis sur les renseignements et l'information. Le volet de financement de la banque nord-américaine serait une constituante bien plus petite et l'initiative viserait à résoudre les problèmes que nous avons par rapport aux États-Unis parce que nous n'avons pas accès au Highway Trust Fund. La fonction consiste bien plus à fournir des renseignements, à l'instar de la Banque mondiale ou de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures. Il s'agit d'une source de renseignements sur les chaînes d'approvisionnement et de production intégrées permettant d'améliorer la prise de décision en matière d'infrastructure. Le volet de financement serait beaucoup moins important.

La sénatrice Eaton : Cette banque comprendrait des experts issus de divers domaines auxquels vous communiqueriez l'information?

Mr. Dade: Correct. You would have experts on infrastructure, experts on financing and experts supply chains collecting information. We don't have information on integrated supply and production chains in Canada feeding into our infrastructure investments.

Hopefully the Canada Infrastructure Bank would be able to talk with the private sector which has supply chain information and can tell the government where it makes sense to place investments because of what Loblaws, Canadian Tire and some of the other big supply chains will do based on that, or what the railroads will do with that information. We don't have the mechanism to get that dynamic feedback in Canada and we don't have that mechanism in North America.

I talked to Professor Manny Symtek, who wrote the paper at the U of T. We've been talking back and forth about various proposals. The idea in Canada too was intelligence to improve the return on investment and to improve the decision-making about where to place infrastructure. We talked with an ADM from one of the ministries. I won't rat him out by saying which one. He has a dozen proposals for Lower Mainland, B.C. He doesn't have the intelligence or the data to know which ones should be financed and which ones would give the greatest return on investment. It would not be based on what the proponents tell you but on what would happen in the community if you make an investment here. How will other companies respond? How will the local economy move? How will major investors change their distribution centres and other things?

Senator Eaton: Are you talking about making investments into physical infrastructure?

Mr. Dade: Yes.

Senator Eaton: Such as ports, railways and energy corridors.

Mr. Dade: Yes. You could take the North American concept and expand it to digital. We have two options in the paper. One is for an institution that would fund within so many kilometres of the border on both sides only hard infrastructure.

A second path is to fund the entire supply and production chain throughout Canada, the U.S. and Mexico. The second proposal would require criteria and knowledge as to what exactly is integrated infrastructure. You don't want the governor of Kentucky suddenly finding a new pot of money to fund things in Kentucky that have nothing to do with producing things in North America.

M. Dade : Oui. Elle comprendrait des experts en infrastructure, en financement et en chaînes d'approvisionnement qui colligeraient des renseignements. Nous ne disposons pas d'information sur les chaînes d'approvisionnement et de production intégrées au Canada à l'appui de nos investissements en infrastructure.

Nous espérons que la Banque de l'infrastructure du Canada pourra parler avec le secteur privé, qui possède des renseignements sur les chaînes d'approvisionnement et peut indiquer au gouvernement où il conviendrait d'investir, compte tenu de ce que Loblaws, Canadian Tire et d'autres grandes chaînes d'approvisionnement feront en fonction de ces investissements et de ce que les compagnies ferroviaires feront avec ces renseignements. Nous n'avons pas de mécanisme pour obtenir ces observations dynamiques au Canada et en Amérique du Nord.

J'ai parlé au professeur Manny Symtek, qui a rédigé le document à l'Université de Toronto. Nous avons échangé au sujet de diverses propositions. Au Canada, on considère aussi qu'il faut avoir de l'information pour améliorer le rendement des investissements et la prise de décision sur l'emplacement des infrastructures. Nous avons parlé à un sous-ministre adjoint d'un ministère, que je ne trahirai pas en vous en révélant le nom. Il a une dizaine de propositions pour la vallée du bas Fraser, en Colombie-Britannique, mais ne dispose pas des renseignements ou des données nécessaires pour savoir lesquelles devraient être financées et lesquelles offriraient le meilleur rendement. La décision ne se fonderait pas sur le baratin des promoteurs, mais sur ce qu'il se passerait dans la communauté si on y investit. Comment les autres entreprises réagiront-elles? Comment l'économie locale évoluera-t-elle? Comment les grands investisseurs modifieront-ils leurs centres de distribution ou autres choses?

La sénatrice Eaton : Parlez-vous d'investir dans les infrastructures physiques?

M. Dade : Oui.

La sénatrice Eaton : Comme les ports, les chemins de fer et les corridors de transport de l'énergie.

M. Dade : Oui. On pourrait élargir le concept nord-américain à l'infrastructure numérique. Le document contient deux options, dont un consiste à instaurer une institution qui financerait uniquement les infrastructures physiques à l'intérieur d'une certaine distance des deux côtés de la frontière.

L'autre option consiste à financer toute la chaîne d'approvisionnement et de production au Canada, aux États-Unis et au Mexique, et exigerait donc des critères et des connaissances quant à la nature exacte de l'infrastructure intégrée. On ne veut pas que le gouverneur du Kentucky trouve tout à coup une nouvelle source de fonds pour financer des installations de son État qui n'ont rien à voir avec la production en Amérique du Nord.

If you take the more robust model, the one that will have higher returns in terms of improving our ability to make stuff together, you would need more intelligence and two years or so to do the work to figure out where the supply and production chains are and to develop the criteria. Then you could go beyond pipelines, electrical grids and bridges and get into the deeper things, but that would require a different level of governance.

We can't trust the governor of Idaho not to spend on things that should be spent along the border elsewhere in the state. You would also need more intelligence. That could easily be done by groups like the Inter-American Development Bank of which we have a member and which already has intelligence on Mexico.

Senator Eaton: Do you think you could do it across Canada, U.S. and Mexico, by trying to keep politics out of it and by trying to keep it in the form of something like banks? Do you think that is a possibility?

Mr. Dade: I think all of our competitors have done it. The Asians have two of these. The folks in Latin America benefit from the Inter-American Development Bank, the CAF and the Andean Development Corporation. All our competitors have managed to set up models that work in terms of providing intelligence, permanent databases and permanent forums that aren't idiosyncratic and change from administration to government, or that don't change with the committee and do not require idiosyncrasy. Everyone has managed to do it around the globe. I don't see why we couldn't.

Senator Eaton: Are those other places like the Asian bank and the one in South America made up of democratic governments?

Mr. Dade: Yes, sure. The largest shareholder in the one in Latin America is the U.S. in the Inter-American Development Bank. We are the third or fourth largest shareholder in the bank.

The funny thing is we've helped to capitalize the Inter-American Development Bank. We've helped to capitalize the Asian Development Bank. We have helped to capitalize the African Development Bank. Yet we don't have a similar institution.

As to the democratic issue we are part of each of these institutions. We sit on the boards of these institutions. We finance the Inter-American Development Bank so much that we have our own seat. I think it's us and the U.S. that have our own seats. Everyone else shares seats with other countries.

Yes, we have done this before.

Si on adopte le modèle le plus solide, celui qui sera le plus profitable parce qu'il améliorera notre capacité de produire ensemble, on aurait besoin de plus de renseignements et d'environ deux ans pour déterminer l'emplacement des chaînes d'approvisionnement et de production et pour établir des critères. On pourrait alors aller au-delà des pipelines, des réseaux électriques et des ponts pour s'attaquer aux choses plus profondes, mais cela exigerait un niveau de gouvernance différent.

Nous ne pouvons pas nous fier au gouverneur de l'Idaho pour ne pas investir ailleurs dans l'État les fonds qui devraient être dépensés le long de la frontière. Il faut aussi disposer de plus d'information. Cette fonction pourrait aisément être assumée par des groupes comme la Banque interaméricaine de développement, au sein de laquelle nous comptons un membre et qui possède déjà des renseignements sur le Mexique.

La sénatrice Eaton : Considérez-vous que nous pourrions le faire au Canada, aux États-Unis et au Mexique en s'efforçant de tenir la politique en dehors du dossier et en tentant d'adhérer au modèle des banques? Pensez-vous que ce soit possible?

M. Dade : Je pense que tous nos concurrents l'ont fait. Les Asiatiques ont deux banques, alors que les Latino-Américains bénéficient de la Banque interaméricaine de développement, de la CAF et de la Société andine de développement. Tous nos concurrents ont réussi à établir des modèles qui fonctionnent en fournissant des renseignements et des bases de données et des forums permanents qui ne sont pas idiosyncrasiques et qui changent selon l'administration ou le gouvernement, ou qui ne changent pas selon le comité et qui n'exigent pas d'idiosyncrasie. Tout le monde est parvenu à le faire sur la planète, alors je ne vois pas pourquoi nous en serions incapables.

La sénatrice Eaton : Les banques mises sur pied ailleurs, en Asie et en Amérique du Sud, sont-elles formées par des gouvernements démocratiques?

M. Dade : Oui, bien sûr. En Amérique du Sud, ce sont les États-Unis qui sont les plus importants actionnaires, au sein de la Banque interaméricaine de développement, où nous sommes le troisième ou le quatrième actionnaire.

Ce qui est amusant, c'est que nous avons contribué au financement de cette banque, de la Banque asiatique de développement et de la Banque africaine de développement, alors que nous n'avons pas de telle institution.

Pour ce qui est de la question démocratique, nous faisons partie de chacune de ces institutions et de leurs conseils d'administration. Nous contribuons tant au financement à la Banque interaméricaine de développement que nous y comptons notre propre siège. Je pense qu'il n'y a que nous et les États-Unis qui y ont leur propre siège; les autres membres partagent le leur avec d'autres pays.

Oui, nous l'avons fait auparavant.

Senator Lankin: I am very interested in what you're talking about in terms of the infrastructure bank concept. I think one of the challenges we've had is that over the years there have been various initiatives of sectoral strategies and other sorts of things to try to collect some of that data. It has always been provincial based and it has always been competitive. This raises it to an international cooperative level but it also would harness provinces in a different way.

I don't know if your report goes in depth into these examples of other jurisdictions, but it's something, Madam Chair, that I would be very interested in receiving more information on and being able to delve into that.

I am going to ask you a couple of questions about other parts of your presentation. You talked about international and interparliamentary diplomacy as a tool. You said provinces need to do more about a foreign affairs enhanced U.S. relationship. You talked about replication and the infrastructure base.

Those are elements of a broader strategy. Where does that strategy get housed? How does that get enacted? What complementary roles can the Senate and others play to move this forward? They might be great ideas but if they don't get knit together and if there isn't a comprehensive planning for when things become more clear south of the border, as you say, we're going to be behind the eight ball.

Could you talk about what steps would help us move forward on that?

Mr. Dade: Wow, real work. We need a new strategy for North America and that has to come from the government. Parliament and the Senate can play roles in terms of holding hearings to help determine it but we need an overarching strategy.

I just gave a presentation to the B.C. federal council where my co-presenter also likened the need for a response to resemble 9/11. On the one hand I understand what they're trying to say, that in terms of coming together and singular focus this is what we need. I would say, yes, that's what we need in strategy: coming together, singular focus, coming out with a coherent strategy to respond that would include subnationals, but I would never use that analogy. It's a little too much. I think it's a little too alarmist.

What we do need is clear-headed focusing on the strategy. The strategy has to include subnational engagement, but the strategy would think longer term.

How do we adapt to the new U.S.? How do we respond to the gutting of the traditional party elites? How do we respond to the fact that there are two GOP parties, one at the state level

La sénatrice Lankin : Je m'intéresse beaucoup à ce que vous dites sur le concept de banque d'infrastructure. Je pense que l'un des défis auxquels nous avons été confrontés, c'est le fait qu'au fil des ans, diverses initiatives de stratégies sectorielles et d'autres démarches ont été entreprises pour tenter de recueillir certaines données. Il s'agissait toujours d'initiatives provinciales qui entraient en concurrence les unes avec les autres. Le présent concept permettrait de collaborer à l'échelle internationale et de mobiliser les provinces de manière différente.

J'ignore si votre rapport comprend une étude approfondie des exemples d'autres pays, mais j'aimerais beaucoup recevoir plus d'information à ce sujet pour pouvoir examiner la question en profondeur, madame la présidente.

Je vous poserai quelques questions sur d'autres passages de votre exposé. Vous avez indiqué que la diplomatie internationale et interparlementaire est un outil. Vous avez également affirmé que les provinces doivent en faire davantage afin de renforcer les relations avec les États-Unis sur le plan des affaires étrangères. Vous avez enfin proposé de reprendre certaines initiatives et évoqué les infrastructures de base.

Ce sont là des constituantes d'une stratégie plus vaste. Qui est responsable de cette stratégie? Comment l'édicte-t-on? Quels rôles complémentaires le Sénat et d'autres instances peuvent-ils jouer pour faire avancer ce dossier? Ce sont peut-être d'excellentes idées, mais si on ne les intègre pas dans un tout et on n'établit pas de plans exhaustifs en vue du moment où la situation se clarifiera au sud de la frontière, comme vous le dites, alors nous nous retrouverons le bec à l'eau.

Pourriez-vous nous expliquer quelles démarches nous aideraient à progresser dans ce dossier?

M. Dade : Wow, du vrai travail. Nous avons besoin d'une nouvelle stratégie pour l'Amérique du Nord, et c'est au gouvernement qu'il revient de l'élaborer. Le Parlement et le Sénat peuvent jouer un rôle en tenant des audiences afin de contribuer à la définir, mais nous avons besoin d'une stratégie globale.

Je viens de faire un exposé devant le Conseil fédéral de la Colombie-Britannique, où l'autre conférencier a indiqué qu'il fallait réagir comme après les attentats du 11 septembre. D'un côté, je comprends qu'il tente de dire qu'il faut se serrer les coudes et viser un objectif commun. C'est effectivement ce dont nous avons besoin du point de vue stratégique : unir nos forces, trouver un objectif commun et concevoir une stratégie cohérente faisant intervenir les autorités infranationales, mais jamais je n'emploierais cette analogie. C'est y aller un peu fort et se montrer trop alarmiste.

Ce qu'il faut, c'est se concentrer sur la stratégie en gardant l'esprit clair. Cette stratégie doit faire intervenir les autorités infranationales, mais avoir une portée à long terme.

Comment nous adapter aux nouveaux États-Unis? Comment réagir à la déconfiture des élites traditionnelles des partis? Comment réagir au fait qu'il existe deux « Grand Old Parties, »

and one at the federal level? What do we do about defending our reputation in a world where traditional media is no longer there? These are the elements that would have to come together.

Yes, that is government. Folks like Colin and Laura and I can offer ideas and thoughts and can even help with it, but at the end of the day the government has to set the strategy.

I would also note that we have to come to ground on this trilateral bilateral argument that we're seeing resurface in the country. We can't go down to the States with two different approaches. I think we all know what will happen to us if we go in and we're not organized and clear on that. That's something else the strategy would help us hammer out and come to a common point on.

Senator Lankin: I have another question in a different area. I am relatively new to the Senate and to participating in this committee so I don't have all of the background of the reports you've done and the recent report that you are referring to.

I heard you talk about holding our powder for a bit, coming to terms with the bilateral and trilateral and needing some more information. Keeping the home fires burning in terms of relationships, though, is an important piece. I think you alluded to that. We don't go down and embrace Mexico in a way that feeds into paranoia in a U.S. administration but that relationship is important.

I am wondering at the state of our soft relationships with Mexico. I am sitting beside someone who has a particular interest in the arts and what role art exchanges internationally can play.

I am also thinking about education. I was on the board of Seneca College at one point in time in Toronto, which is the largest community college in the country. The management strategy supported by the board was for a major expansion in attracting foreign students and in setting up institutions or support for institutions in other countries.

That is not the only post-secondary education institution that has done that. We see the two largest numbers now of foreign students in Canada being 34 per cent from China and 14 per cent from India. Those are both target countries for a lot of post-secondary education. There is a growing middle class in Mexico. Mexican students currently are 1 per cent of foreign students.

Is this an area in terms of our relationships that are not direct hard political, direct diplomacy and direct trade that we should be looking at utilizing as a way to continue to keep relationships growing strong?

Mr. Dade: Absolutely. It's also in the area where creativity is needed. The Canada-Mexico partnership meeting was just here in town and they were talking about educational exchanges. My wife

un à l'échelon des États et un à l'échelon fédéral? Comment défendre notre réputation dans un monde où les médias traditionnels sont désormais absents? Voilà les éléments auxquels il faut réfléchir.

Oui, c'est au gouvernement d'agir. Des gens comme Colin, Laura et moi-même peuvent proposer des idées et des réflexions, voire apporter de l'aide, mais au bout du compte, c'est le gouvernement qui doit établir la stratégie.

J'ajouterais que nous devons régler le débat sur le bilatéralisme et le trilatéralisme qui a ressurgi au pays. Nous ne pouvons nous présenter aux États-Unis avec deux approches. Je pense que nous savons tous ce qu'il nous arrivera si nous arrivons là-bas sans être organisés et sans savoir clairement ce que nous voulons. C'est un autre point que la stratégie nous aiderait à résoudre pour que nous arrivions à nous entendre.

La sénatrice Lankin : J'ai une autre question sur un sujet différent. Je suis devenue sénatrice et membre de ce comité relativement récemment; je ne connais donc pas les rapports que vous avez préparés et le rapport récent auquel vous avez fait référence.

Je vous ai entendu dire qu'il fallait se tenir prêt à toute éventualité pendant un temps et décider si nous tendons vers le bilatéralisme ou le trilatéralisme, et souligné que nous avons besoin de plus de renseignements. Il importe toutefois de préserver des relations chaleureuses, comme vous l'avez d'ailleurs fait remarquer, il me semble. Nous n'allons pas nous lier avec le Mexique de manière à susciter la paranoïa au sein de l'administration américaine, mais cette relation est importante.

Je m'interroge sur l'état de notre relation avec le Mexique. Je suis assise aux côtés d'une personne qui s'intéresse particulièrement aux arts et au rôle que l'échange d'art à l'échelle internationale peut jouer.

Je songe également à l'éducation. J'ai déjà fait partie du conseil d'administration du Seneca College de Toronto, le plus grand collège communautaire du pays. La stratégie de direction soutenue par le conseil prévoyait une expansion majeure dans le but d'attirer des étudiants étrangers, et d'établir ou d'appuyer des établissements dans d'autres pays.

Ce n'est pas le seul établissement postsecondaire à agir de la sorte. Les deux pays d'où viennent le plus grand nombre d'étudiants étrangers au Canada sont la Chine, avec 34 p. 100, et l'Inde, avec 14 p. 100. Ce sont des pays que ciblent un grand nombre d'établissements postsecondaires. En outre, la classe moyenne prend de l'expansion au Mexique. Or, 1 p. 100 des étudiants étrangers viennent de ce pays à l'heure actuelle.

Devrions-nous envisager d'utiliser ce domaine, qui n'est pas de la politique, de la diplomatie et du commerce directs proprement dits, pour continuer de renforcer ces relations?

M. Dade : Absolument. C'est également un domaine où il faut faire preuve de créativité. La réunion du partenariat Canada-Mexique s'est tenue récemment à Ottawa, et il y a été

actually is a director in international programs at U of C, and she is working on exchanges with Mexico. We've been at this path. We've created scholarships. The scholarships aren't being taking up. The education route while important is an easy one and one where we haven't seen, I would argue, the real returns. We need to get more creative.

As I think I mentioned in the last report, the real issue is that we do not have a single centre for the study of Mexico in Canada. We don't have a single centre in North America. I don't mean a university department with academics who work on really interesting esoteric issues in the relationship but a hard policy centre, a group like Canada West that focuses on immediate, relevant communications and networks. We don't have the policy chops on Mexico. I don't think we have the policy chops on the U.S., to be frank.

I think of my counterparts in the U.S. where there are centres on Canada and Mexico. If you look at some of the think-tanks in Mexico they do more work on Canada than we do. I am a member of the Mexican Council on Foreign Relations. I am the only Canadian resident in Canada who is a member.

It is on the hard policy side where we don't have the connections and we really need the investments.

Let me add that it's not just us. I am going to call Mexico out on this and hopefully the ambassador is not listening. Actually I told him two days ago and it was published in papers in Mexico too. Mexico has to invest. Mexico has to come to the table in a way that is serious. On the Canadian side after doing this for decades I am a little tired of always having to carry the load for Mexico on this.

We also need to deliver a blunt message to the Mexicans that just as they finally began to pick up their public diplomacy game in Mexico, they have to do the same thing in the States.

On the visa issue that we had before, the Mexicans are puzzled as to why a majority of people from Alberta, Manitoba and Saskatchewan are in favour of keeping the visa. How much have you visited any of these places? How much are you publishing the papers? What are you doing to promote Mexico, to create these sorts of ties?

As Jim Prentice, bless his soul, said to Albertans, you have to look in the mirror. I think for Mexico too in terms of the relationship in Canada they need to look in the mirror as to what they haven't done.

On our hand, yes, we could do a lot more in Mexico, but I would argue that we have been at it a lot longer and a lot harder, and especially in the States. If Mexico wants to come with us in

question d'échanges dans le domaine de l'éducation. Ma conjointe dirige des programmes internationaux à l'Université de Calgary, et elle travaille à des échanges avec le Mexique. Des efforts sont donc déployés en ce sens. Nous avons créé des bourses d'études, mais elles ne sont pas populaires. L'éducation, tout importante soit-elle, constitue la voie de la facilité et n'offre pas vraiment de rendement. Nous devons nous montrer plus créatifs.

Comme je pense l'avoir indiqué dans le dernier rapport, le vrai problème, c'est qu'il n'y a aucun centre d'étude sur le Mexique au Canada ou en Amérique du Nord. Je ne parle pas ici d'un département d'université où des universitaires étudient des facettes ésotériques fascinantes de la relation, mais d'un vrai centre stratégique, un groupe comme Canada West qui concentre son attention sur les communications et les réseaux pertinents et immédiats. Nous n'avons pas de centre stratégique sur le Mexique. Je ne pense pas que nous en ayons un sur les États-Unis, à vrai dire.

Je pense à mes homologues américains, qui bénéficient de centres sur le Canada et le Mexique. Certains groupes de réflexion du Mexique effectuent plus de travail sur le Canada que nous n'en faisons. Je suis membre du Mexican Council on Foreign Relations, au sein duquel je suis le seul résidant canadien.

C'est au chapitre des politiques concrètes que nous n'avons pas de connexions et que nous devons vraiment investir.

Permettez-moi d'ajouter que nous ne sommes pas les seuls à devoir le faire. Je vais faire la leçon au Mexique à ce sujet en espérant que l'ambassadeur n'écoute pas. En fait, je lui en ai parlé il y a deux jours et il en a également été question dans les journaux du Mexique. Le Mexique doit investir et négocier sérieusement. Après des décennies à œuvrer pour le Canada, je suis un peu las de toujours devoir porter le fardeau du Mexique dans ce dossier.

En outre, nous devons signaler clairement aux Mexicains que maintenant qu'ils ont enfin commencé à entrer dans le jeu de la diplomatie publique au Mexique, ils doivent faire de même aux États-Unis.

En ce qui concerne la question des visas, les Mexicains ne comprennent pas pourquoi les habitants de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan sont favorables au maintien des visas. Combien de visites avez-vous effectuées là-bas? Combien d'articles avez-vous publiés dans la presse? Que faites-vous pour faire connaître le Mexique et pour établir ces genres de liens?

Comme Jim Prentice, Dieu ait son âme, l'a indiqué aux Albertains, il faut se regarder dans le miroir. Au chapitre de la relation avec le Canada, je pense que les Mexicains doivent eux aussi se regarder dans le miroir pour déterminer ce qu'ils n'ont pas fait.

Pour notre part, nous pourrions effectivement en faire beaucoup plus au Mexique, mais il me semble que nous déployons des efforts bien plus importants et depuis bien plus

the States and if Mexico wants to take advantage of the subnational route, they're going to have to start investing more and they're going to have to start showing up.

The Chair: I have a couple of final questions.

You said at one point that we shouldn't invest in Mexico. Now I am hearing that we should. Obviously you are saying that what we have been doing isn't the route but we should develop new strategies.

Mr. Dade: Exactly. We need to continue the education and the scholarships. Every time this issue comes up we go back to scholarships and education. Yes to education and yes to scholarships, but let's start thinking creatively. Why don't we have policy centres in Canada that are focused in North America? The Alberta Institute for American Studies closed a few years ago. To my mind that was one of the last ones that we had in this country.

We don't even have a centre on the United States. We don't have an equivalent to the U.S. think-tanks that have people working on Canada and doing Canada programs, let alone Mexico. How can we hope to compete in the policy environment, in third track diplomacy, and with people working on projects like a North American Infrastructure Bank as the centre of their work as opposed to something that they are doing on the side?

We need to increase our policy chops more than our education. Education is fine. We're investing in that. We don't need to throw more money at that, but we do need to think creatively and we do need to think about new channels.

The Chair: It has been sort of a therapeutic counselling session, which I am enjoying.

I want to use an example. When I was posted in Africa, Australia made a strategic move that they weren't going to blanket the world but that they were going to concentrate on their Asia-Pacific. They knew there would be downsides in moving out their diplomats and strategically moving into Asia-Pacific. They did that and now they are moving strategically further and further enveloping world initiatives.

It seems to me in Canada we have gone from government to government. We keep finding a region and we are concentrating on it. Then we find another region and we concentrate on it. We have done some geographic studies of BRIC, of Brazil, Russia, India, China, and Turkey. We are always told that Canada is a little late to the table. When a country moves and changes strategically other countries are there to benefit. They know where they want to go. They know what they have and they know how to leverage that.

longtemps que les Mexicains, particulièrement aux États-Unis. Si le Mexique veut venir avec nous aux États-Unis et profiter de la voie infranationale, il devra commencer à investir davantage et à se montrer le bout du nez.

La présidente : J'ai quelques questions finales.

Vous avez indiqué à un moment donné que nous ne devrions pas investir au Mexique. Or, j'entends maintenant que nous le devrions. À l'évidence, vous considérez que nous avons fait fausse route et que nous devrions élaborer de nouvelles stratégies.

M. Dade : Exactement. Nous devons poursuivre les démarches sur les plans de l'éducation et des bourses. Chaque fois que cette question surgit, nous revenons aux bourses et à l'éducation. Je suis favorable à l'éducation et aux bourses, mais réfléchissons de manière créative. Pourquoi ne pas établir au Canada des centres stratégiques sur l'Amérique du Nord? L'Alberta Institute for American Studies, qui a fermé ses portes il y a quelques années, était, selon moi, l'un des derniers centres au pays.

Nous n'avons même pas de centre sur les États-Unis ou d'équivalent des groupes de réflexion américains où les gens s'intéressent au Canada et à ses programmes, et encore moins de centre sur le Mexique. Comment pouvons-nous espérer nous démarquer dans le contexte diplomatique, sur le plan de la diplomatie de troisième voie, avec des gens qui travaillent à des projets comme la Banque d'infrastructure d'Amérique du Nord, laquelle serait au cœur de leurs préoccupations au lieu d'être quelque chose dont ils s'occupent à temps perdu?

Nous devons accroître nos efforts sur le plan des centres stratégiques plus que dans le domaine l'éducation. Ce dernier va bien. Nous y investissons. Nous n'avons pas besoin d'y accorder plus d'argent, mais nous devons réfléchir de manière créative et envisager de nouvelles voies.

La présidente : C'est une sorte de séance de conseils thérapeutiques, qui me plaît beaucoup.

Je veux utiliser un exemple. Quand j'étais en poste en Afrique, l'Australie a pris la décision stratégique de ne pas s'occuper du monde entier, mais de concentrer son attention sur la région de l'Asie-Pacifique. Elle savait qu'il y aurait des désavantages à réaffecter ses diplomates et à intervenir stratégiquement en Asie-Pacifique. Elle est toutefois allée de l'avant et aujourd'hui, elle poursuit son avancée stratégique et continue d'élaborer des initiatives à portée internationale.

Il semble qu'au Canada, d'un gouvernement à l'autre, nous trouvons constamment de nouvelles régions auxquelles nous portons attention. Nous avons réalisé quelques études géographiques sur les pays du BRIC, soit le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, et sur la Turquie. On nous dit toujours que le Canada est un peu en retard. Quand un pays agit et change stratégiquement, d'autres pays sont là pour en bénéficier. Ils savent où ils veulent aller, quels sont leurs atouts et comment en tirer parti.

Canada seems to pivot. That's really a U.S. term but we seem to be doing a lot of it. Is the subliminal message you're giving us that Canada should determine its strengths, get its house in order on innovation, technology, education, et cetera, and then be ready to respond because of our national interest, rather than asking where we can find our niche when everyone else is jockeying there too? I don't know if that makes sense.

Mr. Dade: It does. Thank you for that question. Let me move from subliminal to blunt, maybe offensively so.

We in the West have seen this country invest resources in places that do not matter for our prosperity, that do not matter for the future not of the West but of this country. It's time that we got serious.

We have only one trade agreement across the Pacific with Asia. Countries compete with us for these booming global middle class markets. This is where the growth of the world is going to be with three billion people added to the global middle class of consumers. The majority of them are around the Pacific Rim. Yet we have invested time and effort in negotiating with CARICOM and we have wasted time and effort signing agreements with countries like Honduras. Even the agreement with CETA, a region with a middle class that is stable and not growing, is not going to be key to our long-term prosperity and certainly not for the West.

I think we've had it out West. This government has to focus on the Pacific Rim. Australia has over a dozen trade agreements around the Pacific. New Zealand has more than that. Even Chile has more than that. If you're in B.C. and you're selling salmon, ore, fruit, wine or timber, you're competing with countries like Chile that have agreements. We are losing out.

If this government in Ottawa is not committed to signing these agreements, I think you have a real problem with Western Canada. We need access to these markets. We need to get our goods and products to these markets. We are losing out.

Countries that have had trade agreements are building advantage. We saw what happened in Korea when the Australians signed an agreement and the Americans signed an agreement. In our TPP paper you can see Canadian pork sales going down and American sales going up. We are doing this time and time and time again around the Pacific.

We need to focus on our interest and what will ensure longer term prosperity in Canada, and that means:

Le Canada semble pivoter, pour emprunter un terme employé aux États-Unis. Nous semblons pivoter beaucoup. Essayez-vous de nous faire comprendre de manière subliminale que le Canada devrait déterminer ses forces, mettre de l'ordre dans les domaines de l'innovation, de la technologie et de l'éducation et d'autres dossiers, puis être prêt à réagir pour défendre son intérêt national au lieu de se demander où il peut trouver son créneau alors que tout le monde joue déjà du coude sur ce marché? J'ignore si ma question est compréhensible.

M. Dade : Elle l'est. Merci de m'interroger à ce sujet. Permettez-moi d'abandonner la méthode subliminale et de me montrer direct, peut-être même de passer à l'offensive.

Dans l'Ouest canadien, nous avons constaté que le pays investit dans des endroits sans importance pour notre prospérité ou notre avenir, pas ceux de l'Ouest, mais du pays. Il est temps que nous prenions les choses sérieusement.

Nous n'avons qu'un accord commercial dans le Pacifique avec l'Asie. Or, des pays nous font concurrence sur ces florissants marchés mondiaux de classe moyenne. C'est dans ces pays que la croissance mondiale se manifesterait, puisque trois milliards de personnes s'ajoutent à la classe moyenne mondiale de consommateurs. La majorité de ces pays se trouvent dans la région du Pacifique. Pourtant, nous avons investi du temps et des efforts afin de négocier avec la CARICOM et avons gaspillé du temps et des efforts en signant des accords avec des pays comme le Honduras. Même l'AECG, conclu avec une région dont la classe moyenne est stable et ne prend pas d'expansion, n'aura pas beaucoup d'influence sur notre prospérité à long terme, certainement pas dans l'Ouest.

Je pense que nous en avons assez dans l'Ouest. Le gouvernement doit accorder la priorité à la région du Pacifique, avec laquelle l'Australie a conclu plus d'une dizaine d'accords, et la Nouvelle-Zélande, plus encore. Même le Chili a conclu plus d'accords avec elle. Ceux qui vendent du saumon, du minerai, des fruits, du vin, ou du bois d'œuvre en Colombie-Britannique se trouvent à faire concurrence avec des pays qui, comme le Chili, ont conclu des accords. Nous sommes perdants.

Si le gouvernement fédéral n'a pas à cœur de signer de tels accords, je pense qu'il y a un réel problème dans l'Ouest canadien. Nous devons accéder à ces marchés et y exporter nos biens et nos produits. Nous laissons des occasions nous filer entre les doigts.

Les pays qui ont signé des accords commerciaux se ménagent un avantage. Nous avons vu ce qu'il s'est passé en Corée lorsque les Australiens et les Américains ont signé un accord. Dans notre document sur le PTP, on peut constater que nos ventes de porc diminuent alors que celles des Américains augmentent. C'est ce qui nous arrive encore et encore dans la région du Pacifique.

Nous devons mettre l'accent sur notre intérêt et sur ce qui assurera notre prospérité à long terme au Canada. Il nous faut donc faire ce qui suit.

First, a defending market share in the U.S., the richest, fattest, easiest market in the world into which we have privileged access.

Second, engaging around the Pacific where we are woefully behind. Only Ecuador has fewer trade agreements with Asia than do we on this side of the Pacific.

I can't speak for the West but I can certainly speak as a voice from the West. I can tell you that we would like to see stronger engagement around the Pacific. Thank you.

Senator Ataullahjan: We did a study on Asia-Pacific. While we were travelling and hearing from witnesses we consistently heard was that Canadian businesses are risk-averse and that Canadian businesses go for a meeting, spend a day or two, and if nothing happens they leave. In certain countries it is about building relationships before you getting involved in business.

How do we get this message to Canadian companies? We also heard from witnesses who went to the extent of saying that Canadian businesses lack courage. It seems we are being left behind because we are not willing to take risks. I don't know how we can get the message across to companies that it's worth it for them to spend time and money there so they can pick up some business.

Mr. Dade: I think we have companies that are engaged. I am talking about helping those companies that are taking the risk by simply levelling the playing field for those companies that are moving commodities and that are moving services into these markets.

We are making it difficult for the companies that are going out, which doesn't send a good signal to the ones that are thinking about going out but haven't gone out. The first thing we can do is to level the playing field and create opportunities. Groups like the Asia Pacific Foundation are working on Asian competency starting at the elementary school level to try to raise generations that are more comfortable going abroad.

The issue isn't that Canadian companies aren't courageous. It is that Canadian companies are smart. If you have access to the fattest, easiest and richest market right next door, why would you work twice as hard to make half as much money someplace else? We have been cursed by our success in this country. We have been cursed by the blessings that we have had from being next door to the U.S. Yes, I know there are problems with the U.S., but try being Uruguay and being stuck next to Brazil and Argentina. You would realize how good we have it being stuck next to the U.S.

It is a combination of factors but companies are going out. If we can sign agreements to make things easier we can convince more companies.

D'abord, défendre notre part de marché aux États-Unis, le marché le plus riche, le plus prospère et le plus facile du monde auquel nous avons un accès privilégié.

Ensuite, investir dans la région du Pacifique, où nous accusons un terrible retard. Seul l'Équateur a moins d'accords commerciaux avec l'Asie que nous de ce côté-ci du Pacifique.

Je ne peux parler au nom de l'Ouest, mais je peux certainement m'en faire la voix. Je peux vous dire que nous voudrions que le Canada accentue ses interventions dans le Pacifique. Merci.

La sénatrice Ataullahjan : Nous avons réalisé une étude sur la région de l'Asie-Pacifique. Lorsque nous voyagions et écoutions des témoins, nous avons constamment entendu dire que les entreprises canadiennes sont réfractaires au risque et que lorsqu'elles participent à une réunion, elles y passent un jour ou deux et s'en vont si rien ne se passe. Dans certains pays, on commence par établir une relation avant de parler affaires.

Comment le faire comprendre aux entreprises canadiennes? Certains témoins ont même été jusqu'à affirmer que les entreprises canadiennes manquent de courage. Il semble que nous tirions de l'arrière parce que nous ne sommes pas prêts à prendre des risques. J'ignore comment nous pouvons faire comprendre aux entreprises qu'il vaut la peine d'investir du temps et de l'argent dans cette région pour élargir leurs activités.

M. Dade : Je pense que certaines de nos entreprises établissent des relations. Je parle d'aider les entreprises qui prennent le risque en uniformisant simplement les règles du jeu pour les entreprises qui offrent des produits et des services dans ces marchés.

Nous compliquons les choses pour les entreprises qui se lancent dans ces marchés, ce qui n'est pas un message positif pour celles qui songent à le faire, mais qui ne l'ont pas encore fait. Donc, dans un premier temps, nous devons uniformiser les règles du jeu et créer des occasions. Certains groupes, comme la Fondation Asie-Pacifique, cherchent à accroître les compétences relatives à l'Asie, dès le primaire, pour que les prochaines générations soient plus à l'aise d'aller dans les marchés étrangers.

La question n'est pas que les entreprises canadiennes manquent de courage, mais plutôt qu'elles agissent de façon intelligente. Si vous avez accès au marché le plus prometteur, le plus riche et le plus facile d'accès — celui du pays voisin —, pourquoi voudriez-vous travailler deux fois plus et faire deux fois moins d'argent dans un autre marché? Le pays est désavantagé par ses propres succès. Nous payons le prix de la chance que nous avons d'être voisin des États-Unis. Certes, je suis conscient qu'il y a des problèmes par rapport aux États-Unis, mais imaginez que vous êtes l'Uruguay et que vos voisins sont le Brésil et l'Argentine. Vous verrez que nous sommes très chanceux d'être voisins des États-Unis.

Il y a une combinaison de facteurs, mais les entreprises vont dans ces marchés. Si nous pouvons signer des accords pour faciliter les choses, nous pourrions convaincre plus d'entreprises d'emboîter le pas.

Groups like mine are constantly advocating. We're putting out a series of case studies on how to get into the Korean market and trying new forms of communications for business. We're talking to chambers of commerce. I'll be in Lethbridge in a couple of weeks talking about this. We're trying, but clear opportunities make it easier for those companies that are there.

The Chair: Thank you. You have exhausted all of our questions. You have provoked us and have given us some new ideas about trilateralism or bilateralism. You have gone even further to talk about other agreements.

We are in the process of putting forward a trade report and we are looking to update our trilateralism report.

Thank you very much for coming today. As usual, you've left us with more than I had even hoped for when you were called. Thank you and your group for the work you do.

You said you had some papers. If you can leave them with the clerk, we'll make sure that they get into the right hands.

[*Translation*]

Mr. Dade: Unfortunately, they are in English only. We do have plans to publish something in French, but I hope that won't be a problem.

[*English*]

The Chair: We appreciate your organization.

I want to inform senators that you will get an email shortly. The Deputy Speaker of the National Assembly of Vietnam is here and has asked to meet with us as a delegation. We don't have the time, so I am going to propose an informal meeting. The time that has worked out for them is Tuesday, December 6, at 9 a.m. For those of you who can come, we can meet with the Deputy Speaker of the National Assembly of Vietnam.

(The committee adjourned.)

Des groupes comme le mien mènent des efforts de sensibilisation constants. Nous allons lancer une série d'études de cas sur l'accès au marché coréen et l'adoption de nouvelles formes de communication pour les entreprises. Nous avons des discussions avec les chambres de commerce. J'irai d'ailleurs à Lethbridge, dans deux ou trois semaines, pour parler de ce sujet. Nous faisons des efforts, mais avoir des occasions évidentes faciliterait la tâche des entreprises qui sont dans ce marché.

La présidente : Merci. Nous n'avons plus de questions. Vous avez suscité la réflexion et présenté des idées novatrices sur les échanges trilatéraux ou bilatéraux. Vous êtes même allé plus loin en parlant d'autres accords.

Nous allons bientôt publier un rapport sur le commerce et nous voulons mettre à jour notre rapport sur les échanges trilatéraux.

Merci beaucoup d'être venu aujourd'hui. Vous nous avez donné, comme d'habitude, plus d'informations que ce que j'espérais lorsque vous avez été convoqué. Je vous remercie, ainsi que votre groupe, du travail que vous faites.

Vous avez indiqué que vous aviez des documents. Si vous pouviez les laisser à la greffière, nous veillerions à ce qu'ils soient transmis aux bonnes personnes.

[*Français*]

M. Dade : Malheureusement, c'est en anglais seulement. Il y a des plans pour publier quelque chose en français, mais j'espère que ce n'est pas un problème.

[*Traduction*]

La présidente : Nous sommes reconnaissants à l'égard de votre organisation.

Chers collègues, je tiens à vous informer que vous recevrez bientôt un courriel. Le vice-président de l'Assemblée nationale du Vietnam est ici et a demandé à nous rencontrer, avec sa délégation. Comme nous n'en avons pas le temps, je vais proposer une rencontre informelle. La date et l'heure qui conviennent à la délégation vietnamienne sont le mardi 6 décembre, à 9 heures. Nous pourrions alors, pour ceux qui le peuvent, rencontrer le vice-président de l'Assemblée nationale du Vietnam.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Wednesday, November 30, 2016

The Honourable Senator A. Raynell Andreychuk, sponsor of the bill.

Thursday, December 1, 2016

Canada West Foundation:

Carlo Dade, Director, Centre for Trade and Investment Policy, Canada West Foundation, Senior Fellow School of International Development and Global Studies, University of Ottawa and Senior Associate, Americas Program, Center for Strategic and International Studies, Washington, D.C.

TÉMOINS

Le mercredi 30 novembre 2016

L'honorable sénatrice A. Raynell Andreychuk, marraine du projet de loi.

Le jeudi 1^{er} décembre 2016

Canada West Foundation:

Carlo Dade, directeur, Centre for Trade and Investment Policy, Canada West Foundation, agrégé supérieur de recherche, École de développement et mondialisation, Université d'Ottawa, et associé principal, Center for Strategic and International Studies, Washington, D.C.